



Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2022-2023

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
888, rue Saint-Jean, 4^e étage, bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : 418 643-9938
Télécopieur : 418 643-9019
www.ceec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-96182-6 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-96183-3 (version PDF)
ISSN : 1716-7779
Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec, 2023

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

Conformément à la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2), je vous présente le 30^e rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Le document, comme il m'a été remis par son président, couvre la période 2022-2023, soit la troisième année visée par le [Plan stratégique 2020-2025](#) de l'organisation.

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes plus respectueuses salutations.

La ministre de l'Enseignement supérieur,

Pascale Déry
Québec, novembre 2023

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

À titre de président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, je suis heureux de vous soumettre le *Rapport annuel de gestion 2022-2023* de l'organisation pour un éventuel dépôt à l'Assemblée nationale du Québec.

Ce document rend compte des résultats obtenus par la Commission au regard des objectifs et engagements prévus pour la troisième année du [Plan stratégique 2020-2025](#) ainsi que des activités inscrites au plan de travail annuel. Par ailleurs, le rapport contient les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023 ainsi que les renseignements relatifs à l'utilisation des ressources et à d'autres exigences législatives et gouvernementales.

Il témoigne également des efforts déployés par la Commission dans le cadre de l'accomplissement de son mandat. Les travaux de formation, d'accompagnement, d'évaluation et de diffusion concernant ses deux principales opérations, soit l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois ainsi que l'Approche préalable à celle-ci sont présentés. De plus, il fait état des résultats de l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes et d'évaluation des apprentissages, des plans stratégiques et de réussite ainsi que des rapports de suivi aux recommandations réalisés par les collègues.

Ce rapport annuel de gestion a été produit conformément aux dispositions de l'article 22 de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2).

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, novembre 2023

Table des matières

Message du président	7
Faits saillants 2022-2023 de la CEEC	9
Fiabilité des données et contrôles afférents	10
Chapitre 1 Présentation de la Commission	11
Mission et valeurs	11
Vision	11
Mandat	11
Composition et structure organisationnelle	12
Approche et processus d'évaluation	12
Approche privilégiée	12
Création de comités consultatifs	13
Appel à des experts externes	13
Processus basé sur l'autoévaluation des établissements	13
Processus basé sur une analyse documentaire :	
évaluation des politiques et des plans institutionnels	14
Diffusion des rapports d'évaluation	14
Chapitre 2 Résultats	15
Sommaire des résultats 2022-2023 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025	15
Résultats détaillés 2022-2023 relatifs au Plan stratégique 2020-2025	17
Enjeu stratégique 1 – Amélioration continue des pratiques d'évaluation	17
Orientation 1 – Maintenir l'expertise de pointe de la Commission	17
Orientation 2 – Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collègues	19
Enjeu stratégique 2 – Rayonnement de la Commission	23
Orientation 3 – Promouvoir les travaux de la Commission	23
Chapitre 3 Utilisation des ressources au 31 mars 2023	29
Les ressources humaines	29
Répartition de l'effectif par catégorie d'emploi	29
Formation et perfectionnement du personnel	29
Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier	31
Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique	31
Les ressources budgétaires et financières	32
Les ressources informationnelles	33

Chapitre 4 Autres exigences législatives et gouvernementales	35
Gestion et contrôle des effectifs	35
Les renseignements relatifs aux contrats de service	35
Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 (prolongé en 2022-2023).....	36
Occupation et vitalité des territoires	37
Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	38
Accès à l'égalité en emploi	38
Code d'éthique et déontologie	40
Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	41
Demandes d'accès à l'information	42
Emploi et qualité de la langue française	42
Annexe I Organigramme au 31 mars 2023	45
Annexe II Comité consultatif et experts externes	46
Annexe III Méthodologie	48
Annexe IV Comité de liaison	49
Annexe V Rapports d'évaluation adoptés en 2022-2023	50
Annexe VI Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2023	53
Annexe VII Évaluation de l'efficacité potentielle - Politiques et plans évalués en 2022-2023.....	57
Annexe VIII Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2023	60
Annexe IX Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2023	65
Annexe X Publications de la Commission depuis 1993	70

Message du président

Je suis fier de vous présenter le 30^e rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Le rapport porte sur les réalisations et la gouvernance de la Commission pour l'année 2022-2023.

Cette période a d'abord été marquée par la publication du [Bilan de la phase de validation du deuxième cycle d'audit – Évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois](#) (SAQC). Mené en 2021, l'exercice visait à valider le cadre de référence du deuxième cycle, la stratégie d'accompagnement afférente ainsi que le processus d'audit et les outils mis à la disposition des collèges, puis à déterminer des points forts et des éléments d'amélioration à apporter dans un plan d'action. La plupart des actions prévues ont été réalisées. La version définitive du document [Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois - Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation](#) a notamment été rendue publique.

Au cours de l'année, les travaux entourant l'intégration des collèges ayant réalisé l'Approche préalable à l'évaluation SAQC ont également été achevés. De fait, la Commission a arrêté ses attentes avec la publication du nouveau cadre de référence [Pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable à SAQC : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation](#). Cette édition illustre clairement la volonté stratégique de la Commission d'adapter ses outils à la réalité des collèges. Les collèges concernés ont terminé l'Approche préalable parce qu'ils avaient donné des suites adéquates aux recommandations formulées par la Commission, le cas échéant.

Au cours de la période, 10 audits se sont déroulés dans le cadre du deuxième cycle SAQC ainsi que 6 visites d'évaluation de l'Approche préalable à l'opération SAQC. Les formations au deuxième cycle SAQC pour les collèges des vagues F et G (13 collèges) ont donné un coup d'envoi à leurs travaux d'autoévaluation. Des formations ont aussi été offertes à quatre collèges qui réaliseront, dans les prochains mois, les travaux relatifs à l'Approche préalable à SAQC, ainsi qu'à quatre autres collèges ayant terminé cette opération et qui intégreront l'évaluation SAQC. En outre, 32 collèges ont pris part à des rencontres de groupe concernant le suivi de leur démarche d'autoévaluation, que ce soit pour le deuxième cycle SAQC ou SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable. Finalement, la Commission a adopté 95 rapports d'évaluation au cours de l'année.

D'importants efforts ont aussi été consentis afin de renouveler le bassin d'experts prêts à participer à une visite d'évaluation dans le cadre des opérations de la Commission. Les experts sont au cœur des visites d'évaluation. En ce sens, quatre formations ont été dispensées à leur intention. Plusieurs chantiers se sont également poursuivis, notamment les travaux relatifs à la détermination des modalités de suivi aux recommandations émises par la Commission dans le cadre du deuxième cycle SAQC.

Par ailleurs, la Commission a participé à plusieurs rencontres du réseau francophone des agences qualité pour l'enseignement supérieur (FrAQ-Sup), dont elle est membre depuis 2016. Les activités du FrAQ-Sup ont en effet été relancées en 2022-2023 après avoir été suspendues durant la pandémie. Aussi, depuis le printemps 2023, la Commission assume la coordination de ce réseau international pour une durée de deux ans, ce qui lui offre une nouvelle occasion de faire rayonner l'expertise québécoise en matière d'assurance qualité en enseignement supérieur, tout en demeurant à l'affût des meilleures pratiques et des tendances dans le domaine.

La Commission a également amorcé de nouvelles collaborations avec les universités déployant les programmes de formation menant au diplôme d'études supérieures spécialisées. Elle a ainsi eu la possibilité de présenter son mandat, son rôle clé au sein de l'enseignement collégial.

Au moment de clore l'année 2022-2023, la Commission a élaboré une programmation visant à souligner ses 30 années de contribution à l'amélioration continue de l'enseignement collégial. Afin de célébrer cet anniversaire, la Commission déploiera une série d'activités tout au long de la prochaine année.

En terminant, je remercie mes collègues commissaires, qui sont tous entrés en fonction au cours de l'année, pour leur engagement et leur travail rigoureux, ainsi que leurs prédécesseurs pour leur contribution au déploiement de la mission de la Commission. J'en profite également pour remercier l'ensemble des employés, dont le talent et le dévouement ont donné lieu à la réalisation du plan de travail, permettant ainsi l'atteinte de nos objectifs.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, novembre 2023

Faits saillants 2022-2023 de la CEEC

12

Séances de la Commission

95

Rapports d'évaluation adoptés

19

Rapports d'évaluation de politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

15

Rapports d'évaluation de politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études

4

Rapports d'évaluation de plans de réussite

12

Rapports d'évaluation de plans stratégiques

1

Rapport d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (premier cycle)

10

Rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (deuxième cycle)

8

Rapports d'évaluation de l'Approche préalable à SAQC

26

Rapports de suites à des recommandations

10

Visites d'audit (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

6

Visites (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

26

Formations aux collègues (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

8

Formations aux collègues (SAQC pour les collègues ayant réalisé l'Approche préalable)

4

Formations aux collègues (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

3

Formations aux experts (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

1

Formation aux experts (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

1

Séance du comité de lecture du deuxième cycle de l'évaluation SAQC

1

Séance du comité de lecture de l'Approche préalable à SAQC

4

Rencontres de suivi de la démarche avec les collègues du deuxième cycle SAQC

1

Rencontre de suivi de la démarche avec les collègues ayant réalisé l'Approche préalable et se préparant à SAQC

Fiabilité des données et contrôles afférents

Les informations contenues dans cette édition du rapport annuel de gestion de la Commission relèvent de ma responsabilité relative à la fiabilité des données qui y sont présentées et aux contrôles afférents.

Le contenu du *Rapport annuel de gestion 2022-2023* :

- décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations que la Commission s'est donnés pour l'année 2022-2023;
- expose les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- présente des données exactes et fiables.

À ma connaissance, les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables. Elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait lors de l'adoption de ce rapport le 3 novembre 2023.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, le 3 novembre 2023

Chapitre 1

Présentation de la Commission

Mission et valeurs

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

La Commission adhère à quatre valeurs :

- **Impartialité** : Des évaluations fondées sur des processus transparents, des critères connus et des analyses objectives qui mènent à des décisions équitables et prises en collégialité.
- **Rigueur** : Des évaluations encadrées par des processus bien définis, appliqués de façon systématique et révisés pour tenir compte de l'évolution des pratiques.
- **Respect** : Des relations avec les collèges franches, ouvertes, empreintes d'engagement et en considération de leurs responsabilités, de leur diversité et de leurs particularités.
- **Collaboration** : Un dialogue avec les collègues et la participation de leur personnel et de leurs étudiants

Vision

Être reconnue comme une référence en matière d'évaluation en raison de son expertise, de la qualité de ses pratiques et de la portée de ses travaux, qui contribuent au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial.

Mandat

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RLRQ, chapitre C-29, r. 4). Au 30 juin 2023, le réseau collégial était composé de 119 institutions d'enseignement : 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), 19 collèges privés subventionnés (CPS), 48 collèges privés non subventionnés (CPNS) et 4 établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université.

Par l'adoption de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2) en juin 1993, le gouvernement confiait à la Commission le mandat d'évaluer, pour chacun de ces établissements :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA), y compris les procédures de sanction des études, et leur application;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études (PIEP) et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par la ministre de l'Enseignement supérieur compte tenu des objectifs et des standards prescrits;
- les objectifs, les standards et la mise en œuvre des programmes d'études établis par l'établissement compte tenu des besoins qu'ils ont pour fonction de satisfaire.

Pour les cégeps et les CPS, la Commission évalue aussi la réalisation des activités reliées à leur mission éducative tant au regard de la planification administrative et pédagogique qu'à celui de l'enseignement et des divers services de soutien. Dans le cas des cégeps, cette évaluation englobe celle de leur plan stratégique.

Composition et structure organisationnelle

Quatre commissaires, dont un président, composent la Commission. Chaque commissaire est nommé par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans, renouvelable une fois. Au 31 mars 2023, M. Denis Rousseau, président, M^{me} Edith Joyal, M. Gordon Brown et M. Éric Aubin étaient les quatre commissaires en poste. Une équipe de vingt personnes¹ secondent les membres de la Commission dans leurs tâches. L'organigramme se trouve à l'[annexe I](#).

Approche et processus d'évaluation

Approche privilégiée

La Commission situe l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux collègues, de collaboration et de respect, tout en préservant l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de son propre mandat. Afin de réaliser des évaluations efficaces et utiles, elle a choisi d'associer étroitement les collègues et leur personnel à la détermination des éléments à améliorer et à leur prise en charge dans le cadre de solutions adaptées. D'entrée de jeu, elle a opté pour une stratégie visant à accroître progressivement la capacité des collègues à faire de l'évaluation en vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

1. Personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

Création de comités consultatifs

En vertu des articles 15 et 19 à 21 de sa loi constitutive, la Commission peut former des comités consultatifs composés de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés par l'évaluation, pour l'appuyer dans ses travaux.

En 2022-2023, le comité de lecture pour le deuxième cycle de l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité a été constitué. Composé de 15 personnes, il a pour mandat de vérifier la clarté et la cohérence d'ensemble des rapports, incluant les constats et les jugements proposés, ainsi que l'adéquation du texte aux attentes de la Commission. Périodiquement, les membres sont invités à examiner des rapports en version préliminaire lors d'une rencontre virtuelle animée par le président de la Commission. Cet exercice permet de veiller à la qualité et à la rigueur des travaux de la Commission et constitue un maillon important du processus d'adoption des rapports d'évaluation. Des travaux ont également été réalisés dans le but de mettre sur pied un comité de lecture pour l'Approche préalable à l'évaluation SAQC. Une première rencontre de ce comité a eu lieu à l'hiver 2023. Les listes des membres de ces comités sont présentées à l'[annexe II](#).

Appel à des experts externes

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission s'adjoit des experts pour l'assister lors des visites des établissements. Un comité de visite est habituellement composé de trois experts reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou pour leurs connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un commissaire² et un agent de recherche est responsable de la rédaction du rapport.

La Commission s'attend à ce que les experts l'aident à déterminer les forces et les points à améliorer qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé. Elle souhaite obtenir leur opinion au regard de chacun des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble. Les personnes agissant à titre d'experts externes bénéficient d'une formation particulière et ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation. L'[annexe II](#) présente la liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2022-2023.

Processus basé sur l'autoévaluation des établissements

Comme le prévoient les articles 15 et 16 de sa loi constitutive, la Commission détermine les modalités selon lesquelles elle conduit une évaluation et élabore ses critères et instruments d'évaluation. Ainsi, elle a adopté un processus connu et largement utilisé en enseignement supérieur au Canada et à l'international. Les évaluations qu'elle mène dans les collèges s'appuient d'abord sur une autoévaluation réalisée par l'établissement en fonction des critères qu'elle a établis. Un comité de visite, composé d'experts externes et de membres de la Commission, examine ensuite le rapport d'autoévaluation, effectue une visite de l'établissement et propose une analyse de la situation observée. La Commission porte un jugement sur les objets évalués et, le cas échéant, formule des avis au collège dans une version préliminaire du rapport qu'il est invité à commenter. Les réactions du collège au rapport préliminaire sont prises en compte au moment de l'élaboration de la version définitive du rapport d'évaluation.

2. Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Les collèges disposent d'un droit de réplique leur permettant d'exprimer, de manière indépendante, leur point de vue à l'égard des jugements et avis émis par la Commission dans ses rapports définitifs. Leur réaction finale est exprimée sous forme de lettre et publiée sur le site Web de la Commission.

Lorsque des améliorations sont requises à la suite de recommandations émises par la Commission, les collèges sont tenus de rendre compte des actions entreprises. La Commission donne à cette fin un délai suffisant pour ces travaux. Exceptionnellement, une seconde auto-évaluation peut être demandée lorsque des difficultés persistent.

Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation des politiques et des plans institutionnels

La Commission s'est dotée de cadres de référence et de divers outils d'analyse adaptés aux documents officiels que les collèges sont tenus de lui transmettre pour évaluation, à savoir les PIEA et les PIEP, les plans stratégiques ainsi que les plans de réussite, le cas échéant. Cet examen repose sur une base documentaire et ne comprend pas de visite des établissements.

Lors de l'évaluation du texte d'une politique d'évaluation des apprentissages, la Commission détermine si la politique est à même d'assurer la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiants et si elle permet au collège d'en témoigner. Lorsqu'elle évalue la politique relative aux programmes d'études, la Commission vérifie si elle contient les composantes et les éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de cette fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études.

Depuis juillet 2004, les plans de réussite des cégeps sont évalués au même moment que leurs plans stratégiques puisque les premiers sont désormais intégrés aux seconds. Lorsqu'elle évalue un plan de réussite, la Commission examine son efficacité potentielle et, dans le cas du plan stratégique, elle vérifie sa conformité aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (RLRQ, chapitre C-29). Elle examine aussi l'efficacité potentielle du plan. L'évaluation des politiques et des plans est réalisée au fur et à mesure de leur transmission par les collèges.

Diffusion des rapports d'évaluation

En vertu de la loi constitutive de la Commission, tous les rapports d'évaluation sont transmis aux collèges concernés ainsi qu'à la ministre de l'Enseignement supérieur. La Commission en assure également la diffusion publique sur son site Web et l'accès à toute personne qui en fait la demande. À la fin de chaque opération d'évaluation, elle dresse un bilan ou rapport synthèse présentant ses principaux constats et le rend public.

Chapitre 2

Résultats

Ce rapport annuel de gestion présente les résultats liés aux orientations et aux objectifs du [Plan stratégique 2020-2025](#), adopté en février 2021, ainsi qu'aux objectifs du plan de travail de la Commission pour l'année 2022-2023. La méthodologie utilisée pour mesurer les taux de satisfaction et d'appréciation ici présentés est décrite à l'[annexe III](#).

Sommaire des résultats 2022-2023 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025

ENJEU 1 : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES D'ÉVALUATION

Orientation 1 : Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Page
1.1 Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'INQAHE	1. Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAHE	Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023	Accréditation obtenue en novembre 2021 Cible atteinte	17
1.2 Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission	2. Taux de disponibilité des experts	70 %	66 % Cible non-atteinte	18

Orientation 2 : Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collègues

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Page
2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collègues	3. Taux de satisfaction des collègues par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence	65 %	95 % Cible atteinte	19
2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collègues	4. Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collègues	74 %	91 % Cible atteinte	21
2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collègues, notamment par le recours à des services numériques	5. Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collègues	82 %	91 % Cible atteinte	22
	6. Taux de satisfaction aux rencontres de groupe par visioconférence	74 %	100 % Cible atteinte	23

ENJEU 2 : RAYONNEMENT DE LA COMMISSION

Orientation 3 : Promouvoir les travaux de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Page
3.1 Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial	7. Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information	74 %	92 % Cible atteinte	24
3.2 Accroître la visibilité de la Commission	8. Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission	+ 10 %	2 % Cible non atteinte	24

Résultats détaillés 2022-2023 relatifs au *Plan stratégique 2020-2025*

Les résultats annuels obtenus au regard de chacun des sept objectifs sont détaillés dans cette section. Conformément à la loi constitutive de la Commission, les résultats présentés se réfèrent à l'année scolaire, soit du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Enjeu stratégique 1 - Amélioration continue des pratiques d'évaluation

Orientation 1 - Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectif 1.1 : Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)*

Contexte lié à l'objectif : Afin de demeurer pertinente dans ses travaux, la Commission veille de façon continue à l'amélioration de ses pratiques. Pour ce faire, une veille stratégique sur les tendances et évolutions en assurance qualité de l'enseignement supérieur ainsi que sur l'évolution des pratiques dans le milieu collégial est réalisée. Conséquemment, elle alimente les réflexions relatives à ses opérations ainsi que l'expertise de ses membres et de ses employés. Par ailleurs, cette expertise est reconnue à l'international par l'INQAAHE, depuis 2016.

Indicateur 1 : Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE

Mesure de départ : Accréditation obtenue en 2016, pour une période de 5 ans.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles			Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023		
Résultats	Rapport d'autoévaluation de la CEEC déposé en mars 2021. Visite d'évaluation virtuelle de l'INQAAHE en juin 2021. Cible en voie d'être atteinte	Accréditation obtenue le 30 novembre 2021. Cible atteinte	Cible atteinte en 2021		

La Commission a obtenu, en décembre 2021, le renouvellement de l'accréditation de l'INQAAHE. Cette accréditation a été émise pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 30 novembre 2026. Dans son [rapport d'évaluation](#), l'INQAAHE concluait que la Commission se conformait entièrement aux six lignes directrices établies. Le rapport souligne également que la Commission est une agence d'assurance qualité externe dotée d'un niveau d'activité exceptionnel, dont l'expertise permet de garantir une amélioration continue de ses mécanismes et d'en assurer le développement.

Cette reconnaissance positionne favorablement le Québec et le réseau collégial sur le plan international. Elle témoigne de la culture de la qualité bien établie au sein de la Commission, mais aussi largement répandue dans les collèges québécois. Cette reconnaissance rejaille sur l'ensemble du réseau collégial au regard de la qualité de l'enseignement offert aux étudiants.

À la lumière de cet exercice, la Commission a élaboré un plan d'action afin de peaufiner ses pratiques et ainsi en assurer l'amélioration continue. La mise en œuvre de ce plan s'est poursuivie au cours de l'année 2022-2023.

Objectif 1.2 : Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission

Contexte lié à l'objectif : Dans le cadre des opérations d'évaluation SAQC et Approche préalable à SAQC, la Commission forme des comités de visite composés d'un membre de la Commission et de trois experts externes. Ces derniers proviennent principalement du milieu collégial. Leur contribution aux travaux permet à la Commission de bénéficier de leurs compétences et inversement ils développent une expertise qui peut être mise à profit dans leur organisation ou établissement d'origine.

Le recrutement de ces experts représente un défi pour la Commission, notamment parce qu'ils agissent comme bénévoles. Au cours de la période visée, ce défi a été accentué par le démarrage du deuxième cycle SAQC, lequel comporte certains changements par rapport au premier cycle auquel avaient contribué une centaine d'experts. La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur collégial s'est également présentée comme un défi. Conséquemment, comme annoncé dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), le renouvellement régulier du bassin d'experts prêts à collaborer demeure une préoccupation continue de la Commission.

Indicateur 2 : Taux de disponibilité des experts

Mesure de départ : En 2019-2020, le taux de disponibilité des experts était de 75 %.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
Résultats	68 % Cible partiellement atteinte	81 % Cible atteinte	66 % Cible non atteinte		

Le taux de disponibilité d'experts formés et prêts à participer à des visites d'évaluation SAQC ou à l'Approche préalable à SAQC permet à la Commission d'évaluer si le nombre d'experts est suffisant pour ses besoins opérationnels et de veiller au recrutement et à la formation de nouveaux experts, le cas échéant. En 2022-2023, le taux de disponibilité des experts pour ces deux opérations a été établi à 66 %. Bien que le résultat soit légèrement en deçà de la cible, le nombre d'experts disponibles était suffisant pour le déploiement des 16 visites d'évaluation prévues et réalisées au cours de l'exercice. Néanmoins, en prévision des visites de la prochaine année, des efforts ont été déployés pour solliciter de nouvelles candidatures. Les collèges ont tous été contactés à cet égard et une campagne de recrutement a été menée sur le site Web de la Commission ainsi que sur sa plateforme *LinkedIn*. Ces actions ont permis de recruter 18 nouveaux experts pour le deuxième cycle SAQC qui ont tous été formés par la suite. Une

formation de mise à niveau a également été offerte à sept experts ayant collaboré aux audits du premier cycle et qui ont accepté de collaborer pour le deuxième cycle. Du côté de l'Approche préalable à SAQC, ce sont cinq nouveaux experts qui ont été recrutés et formés cette année.

La variation du taux de disponibilité entre les années 2021-2022 et 2022-2023 peut sembler importante, mais elle s'explique particulièrement par l'augmentation significative (50 %) du nombre de visites réalisées dans la dernière année (16 visites en 2022-2023 comparativement à 8 visites en 2021-2022). En effet, selon la méthode de calcul, un expert est considéré non disponible s'il a participé à une visite la session précédente.

Les experts qui participent à une visite sont invités à répondre à un sondage d'appréciation portant entre autres sur la formation dont ils ont bénéficié et les outils mis à leur disposition. Parmi les experts répondants, 89 % considèrent que la formation leur a été utile pour remplir leur mandat. Plusieurs mentionnent également que la première visite demeure extrêmement formatrice. De plus, 94 % des répondants ont jugé que les outils mis à leur disposition pour réaliser leur tâche d'évaluation leur ont été utiles. La qualité, la pertinence et l'utilité de ces outils sont soulignées. Les répondants reconnaissent également que ceux-ci démontrent un souci réel de la Commission de faciliter la tâche d'analyse des experts.

Orientation 2 – Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges

Objectif 2.1 : Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges

Contexte lié à l'objectif : La Commission collabore avec plus d'une centaine d'établissements qui diffèrent entre eux notamment par la variété des programmes offerts, la diversité de leur population étudiante, leur situation géographique et leur statut de collège public ou privé, avec ou sans subvention. Dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), la Commission s'est engagée à adapter ses outils aux besoins des collèges et de les ajuster en fonction de l'évolution des pratiques d'évaluation au sein du réseau. Cette volonté est mise en pratique notamment lors des travaux entourant la mise à jour des cadres de référence de la Commission.

Indicateur 3 : Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence

Mesure de départ : s.o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	60 %	65 %	65 %	65 %	70 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	94 % Cible atteinte	96 % Cible atteinte		

Afin de veiller à ce que ses pratiques soient en adéquation avec la réalité des collèges, la Commission consulte des intervenants du réseau collégial ainsi que des représentants étudiants lors de l'élaboration ainsi que lors de la révision de ses cadres de référence. Par la suite, elle s'assure de recueillir la rétroaction des collèges à la suite de l'utilisation de ceux-ci.

Pour certaines opérations, des phases de validation sont réalisées afin d'assurer la pertinence de l'approche et des outils. Ainsi, à la lumière du [Bilan de la phase de validation du deuxième cycle d'audit – Évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois](#), la Commission a actualisé en 2022 la version définitive de son cadre de référence pour le deuxième cycle de l'opération SAQC afin que celui-ci réponde aux besoins exprimés par les collèges participants à cette vague de validation.

En 2022-2023, 39 documents (politiques ou rapports d'autoévaluation) ont été déposés à la Commission pour évaluation. Globalement, 95 % des collèges qui ont transmis ces documents et qui ont répondu à un questionnaire destiné à mesurer leur satisfaction estiment que leur réalité est prise en compte dans les cadres de référence utilisés.

Plus précisément, 100 % des collèges répondants ayant utilisé le document [Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité : Orientations et cadre de référence](#) considèrent qu'il prend en compte la réalité de leur collègue. Un des répondants souligne que les exemples qui s'y trouvent sont pertinents tout comme les gabarits disponibles pour la rédaction du rapport final. Les étapes y sont clairement décrites et présentent un processus cohérent pour soutenir la démarche interne d'un collègue. Par ailleurs, 86 % des collèges ayant utilisé le document [Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation](#) dans le cadre de leur exercice d'autoévaluation se sont dits satisfaits. La majorité des répondants mentionne que le document est clair et soutient la démarche d'autoévaluation. Un collègue privé subventionné a cependant souligné que certains exemples ou orientations plus spécifiques sont parfois moins pertinents à sa réalité. Quant aux collèges ayant utilisé les cadres de référence pour l'évaluation de leurs politiques institutionnelles, 100 % se sont déclarés satisfaits des documents [Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages - Cadre de référence](#) et [Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études - Cadre de référence](#). Un répondant a notamment souligné la clarté du cadre de référence pour l'évaluation des PIEP.

Durant la dernière année, la Commission a publié le cadre de référence [Pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois](#). Sept collèges sont actuellement prêts à intégrer l'opération SAQC. Ils seront sondés quant à leur satisfaction lors du dépôt de leur rapport d'autoévaluation. De plus, les travaux relatifs à l'actualisation des cadres de référence pour l'évaluation des plans stratégiques et des plans de réussite se sont poursuivis. La publication de ces documents est prévue en 2023-2024.

Objectif 2.2 : Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges

Contexte lié à l'objectif : En plus des cadres de référence, la Commission développe des outils dans le but de préciser les attentes et soutenir les collèges dans la démarche d'autoévaluation. Tout comme pour les cadres de référence, la Commission vise à ce que ces outils tiennent compte des besoins émergents dans les établissements collégiaux ainsi que de leurs nouvelles pratiques d'évaluation.

Indicateur 4 : Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges**Mesure de départ : S.O.**

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	96 % Cible atteinte	91% Cible atteinte		

Les opérations SAQC et Approche préalable à SAQC exigent que les collèges produisent des rapports d'autoévaluation. Des outils sur mesure, notamment des présentations en soutien aux formations individualisées et des gabarits pour la production des rapports d'autoévaluation, sont rendus disponibles. Ceux-ci ont fait l'objet d'une validation auprès des collèges et la Commission s'assure systématiquement de connaître la satisfaction des collèges à la suite de leur utilisation.

En 2022-2023, les 16 collèges qui ont déposé un rapport d'autoévaluation en vue d'une visite de la Commission ont reçu un questionnaire. Globalement, 91 % des répondants se sont dits satisfaits des outils fournis. Plus spécifiquement, ce taux correspond à 86 % pour les collèges ayant utilisé les outils relatifs à l'opération SAQC. Ceux-ci ont particulièrement souligné l'utilité des gabarits et des fiches d'information fournis parmi les outils disponibles. Pour certains collèges, toutefois, une plus grande flexibilité quant à l'utilisation des outils aurait été souhaitée. Pour les établissements ayant réalisé l'Approche préalable à SAQC, le taux de satisfaction est établi à 100 %. Les répondants mentionnent que les outils permettent de structurer la démarche et qu'ils sont utiles tout au long de celle-ci. La qualité de la formation individualisée a également été mise en relief dans les commentaires.

Objectif 2.3 : Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques

Contexte lié à l'objectif : La mise en place d'opérations d'évaluation s'accompagne systématiquement de mesures et d'outils pour soutenir les établissements concernés dans leurs travaux. Toutefois, les changements observés au sein du réseau collégial ont engendré le besoin de revoir et de diversifier les mesures d'accompagnement déployées. En effet, le renouvellement de personnel dans l'ensemble des établissements pose des défis en matière de transmission des savoir-faire relatifs à l'évaluation. De plus, l'augmentation importante du nombre de CPNS signifie que ces nouveaux collèges doivent se familiariser avec leurs obligations légales en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement. Ainsi, l'approche d'accompagnement de la Commission se révèle on ne peut plus importante et elle doit être ajustée en fonction des besoins qui varient d'un type de collège à l'autre. C'est pourquoi la Commission s'est engagée, dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), à offrir un accompagnement flexible et adapté à la diversité des besoins des établissements du réseau.

Indicateur 5 : Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges

Mesure de départ : s.o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	75 %	80 %	82 %	84 %	85 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	96 % Cible atteinte	91 % Cible atteinte		

Les collèges concernés par l'opération SAQC (deuxième cycle et SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable) ainsi que par l'Approche préalable à SAQC bénéficient d'une stratégie d'accompagnement planifiée de la Commission.

Pour ce qui est du deuxième cycle SAQC, des formations, contacts téléphoniques planifiés et individualisés, rencontres de groupe pour effectuer le suivi de la démarche d'autoévaluation, etc. composent la stratégie d'accompagnement. Cette stratégie a par ailleurs été validée par la phase de validation de cette opération. Certains ajustements ont été apportés au contenu des formations, mais la stratégie est demeurée la même. Cette année, des formations individualisées ont été données à 13 collèges qui démarraient leur démarche d'autoévaluation. De plus, 28 collèges formés à l'hiver 2022 ou à l'automne 2023 ont participé à des rencontres de suivi de la démarche dans le but d'échanger sur l'état d'avancement de leurs travaux d'autoévaluation et d'obtenir des précisions relatives au processus et aux attentes de la Commission. Quatre rencontres ont ainsi été tenues durant l'année 2022-2023. La Commission a également formé 4 des 7 collèges qui ont réalisé l'Approche préalable à SAQC et qui prennent désormais part à SAQC. En plus de publier un cadre de référence spécifique pour ces collèges, une rencontre de suivi de la démarche a eu lieu en 2023.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Approche préalable à SAQC, la Commission a rencontré les représentants de deux nouveaux collèges pour leur expliquer leurs obligations au regard des processus d'évaluation. Elle a également offert quatre formations à deux établissements devant entreprendre l'Approche préalable.

Après le dépôt de documents pour examen par la Commission, les collèges sont interrogés sur leur degré de satisfaction relativement à l'accompagnement reçu par la Commission. Cette information permet de s'assurer que les mesures d'accompagnement déployées répondent à leur besoin. Dans la dernière année, 39 collèges ont été sondés et 100 % des répondants se sont déclarés satisfaits des mesures déployées. Les établissements répondants ont mis l'accent sur l'adéquation de la stratégie d'accompagnement avec leurs besoins. L'utilité d'une personne-ressource attitrée à chaque collège pour l'opération SAQC est également perçue comme un point fort de la stratégie d'accompagnement, et ce, même par les collèges qui n'ont pas eu recours à cette personne.

Indicateur 6 : Taux de satisfaction des participants aux rencontres de groupe par visioconférence

Mesure de départ : s.o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	83 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte		

Une avenue permettant de diversifier et d'augmenter la flexibilité de son accompagnement empruntée par la Commission consiste à offrir davantage de services numériques dans son accompagnement auprès des collègues. Cette intention s'est matérialisée rapidement avec la pandémie, et la Commission a choisi de poursuivre avec le mode virtuel pour les formations individualisées, et ce, pour toutes les opérations (deuxième cycle SAQC, SAQC pour les collègues ayant réalisé l'Approche préalable et pour l'Approche préalable à SAQC), les rencontres de suivi de la démarche avec les collègues visés par le deuxième cycle SAQC et les collègues ayant réalisé l'Approche préalable et prêts à entreprendre l'opération SAQC. Lors des deux premières années de la planification stratégique en vigueur, seuls les collègues prenant part à l'opération SAQC ont été invités à répondre à un questionnaire de satisfaction à cet égard. En 2022-2023, la Commission a aussi recueilli l'avis des collègues prenant part à l'Approche préalable. Aussi, tous les collègues ayant répondu au sondage se sont dits satisfaits des rencontres en visioconférence.

Enjeu stratégique 2 - Rayonnement de la Commission

Orientation 3 – Promouvoir les travaux de la Commission

Objectif 3.1 : Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial

Contexte lié à l'objectif : Dans le but de favoriser la participation et l'engagement des différents acteurs du milieu collégial, la Commission cherche à faire connaître plus largement les résultats de ses travaux. Ainsi, la Commission s'est engagée à élargir ses modes de communication afin de rejoindre une diversité d'acteurs du réseau collégial. Par ailleurs, la Commission a également noté qu'une diffusion plus large des résultats de ses travaux pourrait enrichir l'action d'autres acteurs gouvernementaux. De plus, une meilleure concertation avec ces derniers pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement collégial.

Indicateur 7 : Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information

Mesure de départ : s.o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	98 % Cible atteinte	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	92 % Cible atteinte		

La Commission cherche à faire connaître davantage les travaux de la Commission par la mise en œuvre de son plan de communication qui prévoit des rencontres d'information sur ses opérations ainsi que sur les outils qu'elle élabore à l'intention des collèges. Afin de rejoindre un nouveau public cible en 2022-2023, elle a entrepris une série de présentations auprès de futurs professeurs du collégial inscrits dans les programmes universitaires menant au diplôme d'études supérieures spécialisées. Trois rencontres se sont ainsi déroulées dans deux universités différentes et un total d'environ 75 étudiants y ont participé.

Par ailleurs, les deux nouveaux cadres de référence publiés à l'intention des collèges concernés par le deuxième cycle de l'opération SAQC ou des collèges nouvellement intégrés à cette opération ont fait l'objet de présentations auprès des associations représentant les trois réseaux du milieu collégial, soit la Fédération des cégeps (Commission des affaires pédagogiques), l'Association des collèges privés du Québec et l'Association des collèges privés non subventionnés. En outre, la troisième édition du cadre de référence de l'Approche préalable a été présentée lors de formations individualisées offertes à deux établissements.

Les participants à ces activités ont été invités à répondre à un questionnaire de satisfaction. Parmi les répondants, 92 % se sont dits satisfaits de la séance d'information à laquelle ils ont assisté. Les répondants ont notamment indiqué que l'information véhiculée et la documentation diffusée étaient pertinentes et que le contenu était adapté aux besoins des participants.

Objectif 3.2 : Accroître la visibilité de la Commission

Contexte lié à l'objectif : La Commission vise à augmenter la visibilité de ses travaux par ses différentes activités d'information et de communication et à susciter une plus grande consultation de ses publications accessibles sur son site Web.

Indicateur 8 : Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission

Mesure de départ : 24 000 visiteurs différents

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %
Résultats	+18 % Cible annuelle atteinte	+2 % Cible non atteinte	+2 % Cible non atteinte		

La Commission a diffusé sur son site Web les 82 rapports d'évaluation adoptés au cours de l'année 2022-2023. De plus, comme mentionné précédemment, les deux nouveaux documents d'orientation à l'intention des collèges concernés par l'opération SAQC ont été rendus publics. Le [Rapport annuel de gestion 2021-2022](#) a également été publié. À chacune de ces occasions, un communiqué de presse a été diffusé, entre autres, sur le site d'AMEQ en ligne et sur le *Portail collégial*. La nomination de deux nouveaux commissaires a aussi été annoncée par le biais de communiqués de presse. Par ailleurs, la Commission a diffusé six bulletins de veille stratégique en assurance qualité. Notons d'ailleurs que 165 abonnés sont automatiquement informés de la publication du bulletin.

L'ensemble de ces publications, de même que les activités de la Commission, servent à alimenter la section *Nouvelles* qui apparaît en page d'accueil du site Web. En 2022-2023, ce sont 76 brèves nouvelles qui ont été publiées pour informer les internautes sur différents sujets en lien avec le mandat de la Commission et les développements dans le domaine de l'assurance qualité en enseignement supérieur. Ces nouvelles sont également relayées sur les plateformes *LinkedIn* et *X (Twitter)* de la Commission. En effet, dans la dernière année la Commission a mis en œuvre une politique de gestion des médias sociaux. Des comptes institutionnels ont été ouverts notamment sur ces plateformes.

Pour l'année 2022-2023, le taux de croissance³ de la fréquentation du site Web s'est établi à 2 %. Ce taux est en deçà de la cible de 10 %, mais il est demeuré stable par rapport à l'année précédente. La Commission compte maintenir sa présence constante dans les médias sociaux pour accroître le nombre de visiteurs de son site Web. De plus, elle prévoit désormais diffuser directement les informations relatives à ses publications auprès de groupes cibles, notamment les étudiants par le biais des associations étudiantes, ce qui pourrait susciter une augmentation de la fréquentation de son site.

AUTRES TRAVAUX

Réunions de la Commission

Du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, la Commission a tenu 12 réunions, pour une durée totale de 22 jours. Lors de ces réunions, elle a adopté 95 rapports d'évaluation. La liste de tous les rapports adoptés est disponible à l'[annexe V](#)⁴.

Comité de liaison

Le comité de liaison est un mécanisme mis en place par la Commission afin d'assurer une communication efficace et continue entre la Commission et les représentants du réseau collégial. Il est composé de neuf personnes provenant du réseau : cinq représentants des cégeps, deux des CPS, un des CPNS et une des écoles gouvernementales. Le président de la Commission et les commissaires sont également membres, et la directrice et secrétaire générale de la Commission y agit à titre de secrétaire. En 2022-2023, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les opérations d'évaluation en cours. La liste des membres du comité est présentée à l'[annexe IV](#).

3. La période de référence pour le calcul de ce taux est l'année scolaire (1^{er} juillet au 30 juin).

4. De plus, l'[annexe VI](#) - Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2023, l'[annexe VII](#) - Politiques et plans évalués en 2022-2023, l'[annexe VIII](#) - Opérations d'évaluation antérieures, suites attendues au 30 juin 2023 et l'[annexe IX](#) - Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2023 présentent un état de la situation pour l'ensemble des opérations de la Commission au 30 juin 2023.

Veille stratégique

Dans le but de maintenir à jour ses connaissances sur les tendances, innovations et meilleures pratiques, à l'échelle nationale et internationale, la Commission réalise des activités de veille stratégique. Un nombre important de sites Web d'agences d'assurance qualité sont donc consultés. Les résultats de ces travaux sont publiés un bulletin mensuel. En 2022-2023, la Commission a diffusé six bulletins de veille au personnel de la Commission et aux abonnés externes. Les bulletins ont également été rendus disponibles sur le site Web de la Commission ainsi que sur les médias sociaux. Des résumés de veille ont aussi été diffusés sur une base régulière dans la section Nouvelles du site Web. Ces activités permettent d'alimenter les réflexions stratégiques de la Commission et contribuent à une amélioration continue de ses pratiques.

Dans le cadre de ses travaux de veille, la Commission a participé, en collaboration avec l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) en Belgique francophone, à un projet, coordonné par l'Université d'Hasselt en Belgique, consistant à implanter des centres d'appui à l'évaluation dans quatre universités marocaines afin de moderniser leurs systèmes éducatifs respectifs sous l'angle de l'évaluation des apprentissages. La contribution de la Commission à ce projet, tout comme celle de l'AEQES, a pris la forme d'un soutien-conseil, notamment pour le développement d'un référentiel et l'analyse-qualité des quatre centres d'appui à l'évaluation.

Réseau francophone des agences qualité en enseignement supérieur (FrAQ-Sup)

Depuis 2015, la Commission est membre du Réseau FrAQ-Sup qui regroupe sept agences⁵ d'assurance qualité en enseignement supérieur d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord. Après une période d'inactivité reliée à la pandémie de COVID-19, le Réseau a repris ses activités en 2022. La Commission a participé à trois rencontres tenues en juillet et octobre 2022 de même qu'en février 2023. De plus, depuis mai 2023, elle assume la coordination du réseau. Ce mandat témoigne de la volonté stratégique de la Commission de faire rayonner l'expertise des collègues québécois.

Déclaration de services au citoyen

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial n'offre pas de services directs aux citoyens.

Publications

En 2022-2023, la Commission a publié sur son site Web les 82 rapports d'évaluation transmis aux collèges durant cette période. Ainsi, au 30 juin 2023, le site comptait plus de 3 200 rapports d'évaluation adoptés depuis 1993.

5. En plus de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, les membres du réseau sont : l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur en Belgique francophone (AEQES), la Commission des titres d'ingénieur en France (CTI), le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France (HCÉRES), l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal (ANAQ-Sup), l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc (ANEAQ).

La Commission a aussi adopté et/ou publié durant l'année les documents de référence, les bilans synthèses et les documents institutionnels suivants :

- [*Pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable - Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation*](#) (2022)
- [*Bilan de la phase de validation du deuxième cycle d'audit – Évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois*](#) (2022)
- [*Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – Version définitive*](#) (2022)
- [*La Commission a 30 ans!*](#) (2023)

Le [*Rapport annuel de gestion 2021-2022*](#) a été transmis à la ministre le 15 novembre 2022 et la version officielle a été déposée à l'Assemblée nationale le 31 janvier 2023.

La liste complète des publications de la Commission au cours de l'année 2022-2023 et des années antérieures est présentée à l'[*annexe X*](#).

Chapitre 3

Utilisation des ressources au 31 mars 2023

Les ressources humaines

Répartition de l'effectif par catégorie d'emploi

Au 31 mars 2023, l'effectif de la Commission était constitué de 21 employés occupant un poste régulier. Au cours de l'année, la Commission a aussi accueilli dans ses rangs un employé en prêt de service occupant temporairement des fonctions d'agent de recherche. Ce personnel n'est pas comptabilisé dans l'effectif. Plus de la moitié des postes est occupée par du personnel professionnel.

Effectif^a au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Catégorie d'emploi	2022-2023	2021-2022	Écart
Personnel d'encadrement ^b	5	5	0
Personnel professionnel	11	12	-1
Personnel de bureau, technicien et assimilé	5	5	1
Total	21 ^c	22	-1

- Effectif en poste au 31 mars : nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.
- La catégorie « Personnel d'encadrement » comprend le personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires, ainsi que le personnel-cadre composé de la directrice et secrétaire générale.
- Au 31 mars 2023, 2 postes étaient vacants.

Formation et perfectionnement du personnel

Durant l'année civile 2022, la Commission a consacré 21 761 \$ à la formation et au perfectionnement du personnel. Au 31 décembre, 21 personnes, représentant 100 % de l'effectif régulier permanent en poste durant l'année, avaient participé à au moins une activité favorisant le développement de leurs compétences. En incluant les dépenses de rémunération, de transport et d'hébergement, la Commission a consacré 1 % de sa masse salariale à cet égard au cours de l'année visée. Ces activités incluent les participations à des colloques, à des conférences, à des webinaires et à des formations offertes en ligne ou en présentiel, et ont porté sur des thèmes diversifiés tels que l'assurance qualité en enseignement supérieur, la réussite éducative, les outils d'évaluation et la sécurité de l'information.

**Répartition des dépenses totales destinées à la formation
et au perfectionnement du personnel par champ d'activité**

Champ d'activité	2022	2021
Favoriser le perfectionnement des compétences	91 %	100 %
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	1 %	0 %
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	7 %	0 %
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	1 %	0 %
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	0 %	0 %

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2022	2021 ^a
Proportion de la masse salariale [%]	1 %	0,6 %
Nombre moyen de jours de formation par personne ^b	-	-
Cadre	2,5	1,8
Professionnel	3	1,2
Fonctionnaire	1	0,04
Total	2,3	0,4
Somme allouée par personne ^c	1 036 \$	487 \$

- Certaines données ont été corrigées pour l'année 2021. Le nombre moyen de jours de formation par corps d'emploi était erroné tout comme la somme allouée aux dépenses de formation par personne.
- Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.
- Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

En 2022, la Commission a consenti un nombre moyen de deux jours de formation par personne au personnel, pour une somme moyenne de 1 036 \$ par personne, incluant le salaire.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Au cours de l'année 2022-2023, le taux de départ volontaire du personnel de la Commission a été de 28,6 %. L'organisation a connu 6 départs volontaires, dont 3 départs à la retraite. Cette mouvance ainsi que la difficulté à pourvoir les postes vacants ont engendré une pression additionnelle sur les ressources en place, particulièrement celles dédiées à l'administration et au soutien aux opérations.

Taux de départ volontaire^a (taux de roulement) du personnel régulier

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Taux de départ volontaire [%]	28,6	18,2 ^b	10,5

- a. Le taux de départ volontaire inclut le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents, qui ont volontairement quitté l'organisation soit à la suite d'une mutation, d'une démission ou d'une retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.
- b. Donnée corrigée. Le taux avait été établi à partir d'un nombre moyen d'employés erroné.

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	3	0	2

Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise⁶ : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de dix ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois. Durant l'année 2022-2023, la Commission n'a régionalisé aucun poste.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2023

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l'organisation du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2022
0	0

6. Les termes « administration publique » et « organisations de l'administration publique (OAP) », dans le cadre du Plan gouvernemental de régionalisation, excluent les réseaux de la santé et de l'éducation qui ne sont pas visés par le plan.

Les ressources budgétaires et financières

Dépenses et évolution par secteur d'activité

En 2022-2023, la Commission disposait d'un budget de 2 497 000 \$, ce qui correspond à une variation de 0,2 % par rapport à l'année précédente. Les variations apparaissant aux budgets de traitement et de rémunération s'expliquent par le transfert temporaire d'un montant de 50 000 \$ en prévision de dépenses ponctuelles pour une allocation de transition et des ajustements salariaux.

Le tableau présente l'utilisation des ressources budgétaires et financières selon la catégorie des dépenses plutôt que par secteur d'activité, puisque les activités de la Commission sont principalement centrées sur ses opérations d'évaluation.

Évolution du budget selon la catégorie de dépenses au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2022-2023	1 994 300 \$	467 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 497 000 \$
2021-2022	1 940 500 \$	517 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 493 200 \$
Écart entre les deux dernières années	800 \$	-50 000 \$	0 \$	0 \$	3 800 \$
Variation	2,8 %	-9,7 %	0 %	0 %	0,2 %

En 2022-2023, les dépenses totales de la Commission se sont élevées à 2 219 661 \$, soit une variation à la hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette variation est principalement due aux versements ponctuels d'une allocation de transition et d'ajustements salariaux. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation ont diminué, notamment en raison de la non-attribution de contrats qui étaient initialement prévus pour la réalisation de projets technologiques, et ce, dans le contexte de mouvance au sein du personnel.

Évolution des dépenses totales et par catégorie au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2022-2023	1 985 650 \$	219 279 \$	7 586 \$	7 146 \$	2 219 661 \$
2021-2022	1 830 261 \$	254 166 \$	8 978 \$	6 683 \$	2 100 088 \$
Écart entre les deux dernières années	155 389 \$	-34 887 \$	-1 392 \$	463 \$	119 573 \$
Variation (%)	8 %	-14 %	-16 %	7 %	6 %

Frais occasionnés par la participation d'experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Chaque année, la Commission fait appel à des personnes bénévoles qui proviennent en majorité des collègues et du milieu socioéconomique afin de contribuer à la réalisation de ses opérations d'évaluation, notamment pour participer aux travaux des comités de visite des établissements et des comités consultatifs mis sur pied, comme le prévoit sa loi constitutive. Au cours de l'année financière visée, 30 personnes l'ont assistée à titre d'experts externes ou encore de membres d'un comité consultatif. Les frais occasionnés par les visites d'établissements et les réunions des comités s'élèvent à 19 033 \$, ce qui représente 4 % du budget de fonctionnement. L'écart par rapport à l'année antérieure s'explique par le fait que la Commission a réalisé toutes ses visites dans les collèges en présentiel alors que pendant la pandémie de COVID-19, ces activités ont été tenues à distance en 2020-2021 et en 2021-2022.

Évolution des dépenses occasionnées par la participation des experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Année financière	Nombre de personnes	Coûts [\$]	% budget de fonctionnement
2020-2021	26	0 \$	0 %
2021-2022	26 ^a	758 \$	0,2 %
2022-2023	30	19 033 \$ ^b	4 %

a. Donnée corrigée. Le Rapport annuel 2021-2022 indiquait erronément 2 personnes.

b. En 2022-2023, la pandémie de COVID-19 étant terminée, la Commission a repris les visites d'évaluation en présentiel dans les établissements.

Les ressources informationnelles

En 2022-2023, la Commission a consacré 39 294 \$ pour assurer le développement et la mise à jour de ses ressources informationnelles. Deux ressources internes à temps plein sont affectées aux technologies de l'information, mais l'un des postes est demeuré vacant durant presque toute l'année et n'a pu être pourvu.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2022-2023

Type d'intervention	Investissements (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet ^a	s. o.	s. o.
Activités ^b	7 586 \$	31 708 \$
Total	7 586 \$	31 708 \$

- a. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
- b. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

En 2022-2023, les dépenses en ressources informationnelles ont été moins élevées que prévu, notamment parce que certains projets n'ont pas pu être réalisés. Par exemple, d'importants efforts ont été consentis aux travaux entourant la consolidation des centres de traitement informatique (CCTI), et ceux-ci ont mené la Commission à retenir finalement une solution bureautique plus adaptée à sa réalité plutôt que d'acquiescer la solution IaaS envisagée au départ. Le contrat d'acquisition de la solution initiale n'a donc pas été octroyé. Par ailleurs, des projets tels que la refonte du site du Web ont dû être reportés étant donné les effectifs réduits.

Dépenses selon le type de ressources informationnelles au cours des deux dernières années

Année financière	Droits d'utilisation	Parc informatique	Services techniques / Main-d'œuvre externe	Total
2022-2023	19 141 \$	7 895 \$	12 258 \$	39 294 \$
2021-2022	15 993 \$	12 183 \$	22 327 \$	50 502 \$

Chapitre 4

Autres exigences législatives et gouvernementales

Gestion et contrôle des effectifs

Au regard de l'effectif, le Conseil du trésor fixe annuellement une cible à respecter pour les organismes dont le personnel est assujéti à la *Loi sur la fonction publique*. Les étudiants, les stagiaires et les employés en prêt de service ne sont pas soumis à ce contrôle. Pour l'exercice financier 2022-2023, la Commission s'est vu attribuer une cible de 42 005 heures rémunérées. Elle a respecté cette limite puisqu'elle a atteint un résultat de 37 195 heures rémunérées au cours de la période visée.

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	8 183	0	8 183	5
2. Personnel professionnel	19 838	19	19 857	11
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	9 155	0	9 155	5
Total 2022-2023	37 176	19	37 195	20

Les renseignements relatifs aux contrats de service

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, la Commission n'a accordé aucun contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 [prolongé en 2022-2023]

Activités réalisées au cours de l'année au regard du plan d'action 2016-2020 [révisé et prolongé jusqu'au 31 mars 2023]

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Objectif organisationnel 2 : Prendre en compte les principes de développement durable dans les travaux de la Commission

Actions	Indicateurs	Cibles ^a 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Développer et mettre en œuvre un mécanisme assurant la prise en compte des principes de développement durable à la Commission	Élaboration d'une <i>Politique de développement durable</i> pour la CEEC	Avoir élaboré, d'ici le 31 décembre 2022, une <i>Politique de développement durable</i> qui institutionnalise les bonnes pratiques développées et permet d'en intégrer de nouvelles portant, en priorité, sur les achats écoresponsables, les visites « vertes » et la consommation énergétique et numérique.	Projet de politique prêt à être déposé pour discussion en régie interne. Un sous-comité a été formé pour l'élaboration de la politique. Des recherches de politiques institutionnelles d'autres ministères et organismes et d'établissement public ont été réalisées et ont permis d'éclairer les travaux.	Cible partiellement atteinte
	Élaboration d'outils de mise en œuvre de la politique	Avoir développé ou adapté, d'ici le 31 mars 2023, les outils existants pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle politique de développement durable dans un minimum de trois secteurs.	Cette cible est conditionnelle à la précédente.	Cible non atteinte

a. En raison de la prolongation du plan d'action en développement durable, certaines cibles ont été modifiées en 2022-2023 afin de les rendre plus pertinentes.

Objectif gouvernemental 1.5**Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial****Objectif organisationnel 4** : Mettre en valeur les productions artistiques québécoises

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Exposer le personnel de la Commission à l'offre culturelle locale	Diffusion de l'offre culturelle locale par différents médias	Faire la promotion de l'offre culturelle locale sur l'intranet de la Commission, une fois par session.	Quatre capsules diffusées sur l'intranet de la Commission pour promouvoir les offres culturelles suivantes : Exposition des finissants en Arts visuels et de la Maison des métiers d'art de Québec ; Exposition la Montagne secrète à l'Assemblée nationale ; Les midis-musique du Grand-Théâtre ; Exposition Femmes et politique à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.	Cible dépassée
		Exposer une œuvre d'art différente par session [Artothèque].	L'Artothèque étant présentement fermée en raison des travaux à la bibliothèque Gabrielle-Roy, la cible sera reconduite dès la réouverture.	Non applicable en 2022-2023

Occupation et vitalité des territoires

En vertu de son mandat, la Commission peut participer à la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en contribuant à la mise en œuvre de la première orientation qui consiste à agir pour mieux habiter nos territoires, et plus spécifiquement à la réalisation de l'objectif d'offrir des services de proximité de qualité. De fait, par son témoignage sur la qualité de la formation offerte dans la centaine d'établissements couvrant l'ensemble du territoire québécois, la Commission participe à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et apporte sa contribution à l'offre de services adaptés aux divers contextes territoriaux. Le [Plan stratégique 2020-2025](#) de la Commission présente cette contribution.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La Commission a adopté le 19 décembre 2018 la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles*. Cette procédure a été présentée aux membres du personnel.

Pour l'année 2022-2023, la Commission n'a été concernée par aucun cas associé à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1).

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2022-2023	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	s.o.		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)		s.o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s.o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations :			
Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), déterminez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		s.o.	
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		s.o.	
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		s.o.	
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		s.o.	
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		s.o.	
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible défini précédemment		s.o.	
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s.o.	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s.o.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s.o.		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	s.o.	s.o.	s.o.

Accès à l'égalité en emploi

Conformément à l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1), la Commission doit rendre compte annuellement, sous une rubrique particulière, des résultats obtenus par rapport aux objectifs du programme gouvernemental en matière d'accès à l'égalité en emploi.

Données globales**Effectif régulier au 31 mars 2023**

Nombre de personnes occupant un poste régulier

21 employés permanents

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, la Commission a embauché 2 personnes ayant le statut de régulier.

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2022-2023^a

Permanent	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
2	0	0	0

a. L'embauche du personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires n'est pas comptabilisé puisque ces employés sont à forfait.

Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées

Au même titre que les ministères et organismes gouvernementaux, la Commission doit atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires membres de communautés culturelles, d'anglophones, d'autochtones et de personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique. Sur les 2 personnes embauchées au cours de l'année, une personne fait partie des groupes cibles pour un taux d'embauche de 50 %.

Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif

La Commission ne présente pas les tableaux concernant le taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier, et ce, afin de préserver la confidentialité des renseignements relatifs aux personnes, considérant la petite taille de l'organisation.

Représentativité des femmes au sein de l'effectif

Au 31 mars 2023, les femmes représentaient 71 % de l'effectif total régulier et 50 % des personnes embauchées. Les résultats détaillés sont présentés dans les deux tableaux suivants :

Taux d'embauche des femmes en 2022-2023 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	2	0	0	0	2
Nombre de femmes embauchées	1	0	0	0	1
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées	50 %	0	0	0	50 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif au 31 mars 2023

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Total
Effectif total [hommes et femmes]	5	11	4	1	21
Femmes	2	10	3	0	15
Taux de représentativité des femmes %	40 %	91 %	75 %	0 %	71 %

Code d'éthique et déontologie

Adopté en avril 2000, le [Code d'éthique et de déontologie des membres de la Commission](#) a été mis à jour en février 2007 puis en juin 2015. Dans le respect de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30) et du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r.1), chaque commissaire s'engage à respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie, à assurer la confidentialité du contenu des échanges auxquels il participe et des documents qui lui sont fournis, et à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts.

La Commission a également adopté un [Code d'éthique et de déontologie à l'intention des personnes agissant à titre d'experts pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial](#) au sein des comités de visite, des comités consultatifs ou de tout autre comité créé dans le cadre des opérations d'évaluation qu'elle conduit dans les établissements. Ce code a aussi été actualisé en 2021. Chaque personne qui accepte d'agir à titre d'expert s'engage donc à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts et à garder confidentiel tout renseignement sur un établissement acquis dans le cadre des activités d'évaluation auxquelles elle a participé.

Les deux documents sont accessibles sur le site Web de la Commission.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens. Ce règlement détermine les documents et les renseignements que les organismes publics doivent diffuser sur leur site Web. Conformément à ces exigences, incluant depuis le 1^{er} avril 2015 la diffusion de renseignements liés aux dépenses ainsi que la diffusion des documents transmis lors d'une demande d'accès, la Commission présente, dans sa page consacrée à la diffusion de l'information et à la protection des renseignements personnels, les rubriques suivantes : organigramme – personnel de direction et d'encadrement; responsable de l'accès à l'information; plan de classification des documents; inventaire des fichiers de renseignements personnels; registre des communications de renseignements personnels; études et rapports de recherche ou de statistiques d'intérêt pour le public; documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès et d'intérêt public; registres publics; services et programmes offerts; documents servant à la prise de décision sur les droits des administrés; projets de règlement publiés à la *Gazette officielle du Québec*; renseignements relatifs aux contrats; renseignements liés aux dépenses de la Commission; liste des engagements financiers et documents déposés à l'Assemblée nationale.

Enfin, le site Web de la Commission comprend également une page consacrée à la démarche à suivre pour formuler une demande d'accès à l'information.

Protection des renseignements personnels

Les droits d'accès aux fichiers informatiques contenant des renseignements personnels sont accordés de façon rigoureuse, qu'il s'agisse de l'accès aux fichiers concernant les membres du personnel ou à ceux regroupant les listes des experts externes qui participent aux travaux de la Commission. À cet égard, un profil d'accès aux renseignements personnels pour chacune des catégories d'utilisateurs du système d'information et de gestion de la Commission a été défini, et la sécurité a été organisée en fonction de ces profils. Par ailleurs, dans le cadre de la création d'un portail pour le dépôt de la version électronique des documents provenant des collègues ou de la Commission, la solution informatique retenue permet un haut degré de sécurité. Les droits d'accès sont déterminés en fonction des documents déposés et du rôle de chaque personne concernée.

Demandes d'accès à l'information

La Commission a reçu deux demandes d'accès à l'information pendant l'année 2022-2023.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
Acceptée [entièrement]	1	1	s. o.
Partiellement acceptée	s. o.	s. o.	s. o.
Refusée [entièrement]	s. o.	s. o.	s. o.
Autres	s. o.	s. o.	s. o.

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration* (2011), la Commission dispose d'une politique linguistique depuis 2007. Celle-ci a été révisée à deux reprises depuis. La dernière version de la politique de la Commission a été adoptée en avril 2021. Cette politique a été diffusée auprès du personnel de la Commission.

En août 2022, la Commission a réalisé le processus relatif au renouvellement de sa certification de conformité à la *Charte de la langue française*. La Commission a notamment réalisé un portrait de sa situation linguistique et apporté des modifications notamment aux publications disponibles sur son site Web. À la suite de cet exercice, l'Office de la langue française du Québec a confirmé, le 19 janvier 2023, que la langue française constitue une priorité au sein de la Commission et a renouvelé sa certification.

À la suite de l'entrée en vigueur de la *Politique linguistique de l'État* le 1^{er} juin 2023 la Commission a entrepris des travaux afin de remplir son devoir d'exemplarité. Elle a notamment réduit l'accès à l'information en anglais sur son site Web. Elle a également entrepris des travaux dans le but de se doter d'une directive qui précisera la nature des situations dans lesquelles l'utilisation d'une autre langue que le français sera acceptée lorsque permise par la *Charte*.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de 50
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	s. o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui Présentation de la politique aux employés.

Statut de la politique linguistique institutionnelle

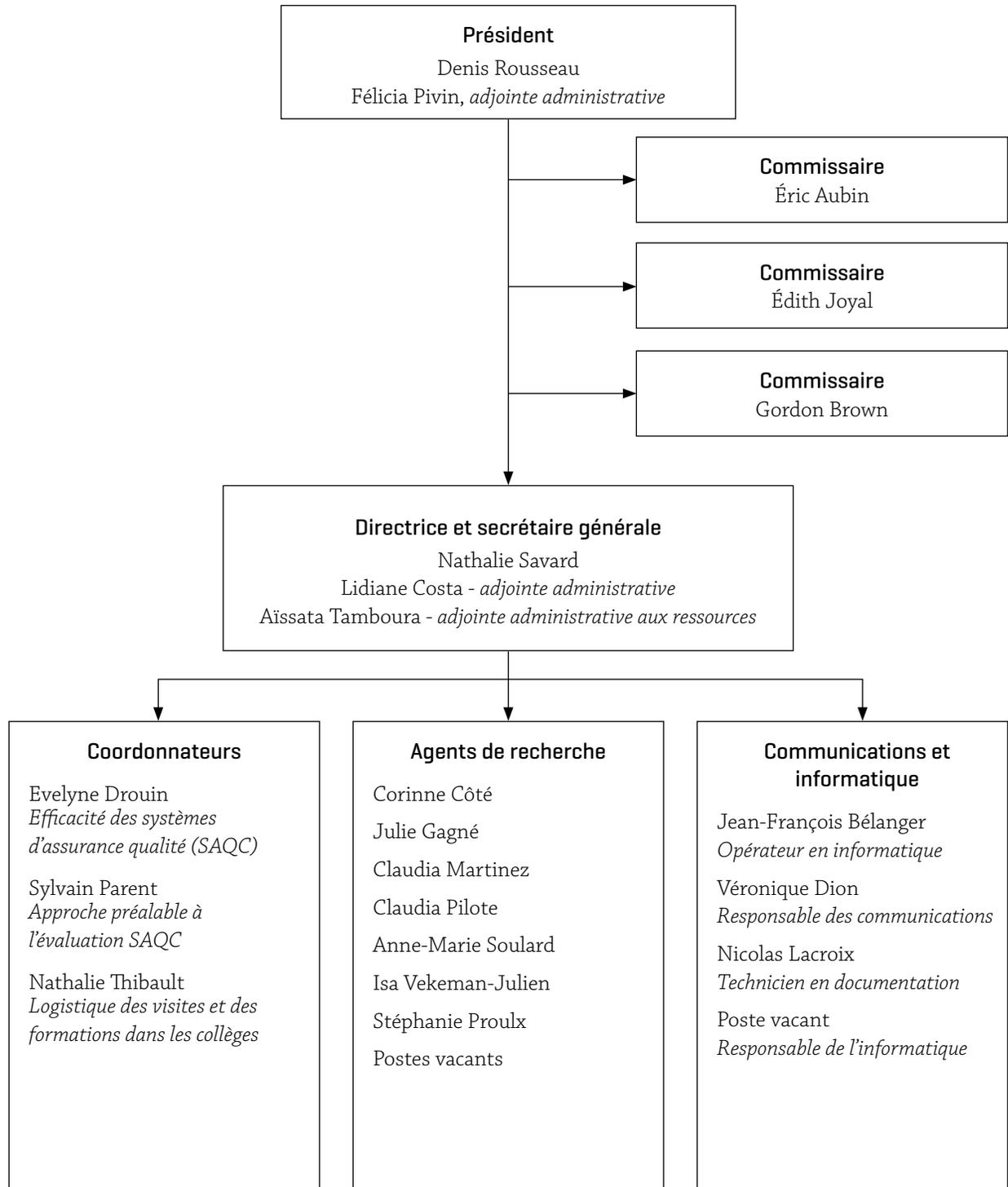
Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Avril 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	Non

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui Diffusion de la <i>Politique linguistique</i> sur l'intranet et présentation auprès du personnel
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	s. o.

Annexe I

Organigramme au 31 mars 2023⁷



7. L'organigramme présente le personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

Annexe II

Comité consultatif et experts externes

Membres des comités au 30 juin 2023

Comité de lecture sur l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

<p>Denise Blanchet Directrice générale Retraitée Cégep de Chicoutimi</p>	<p>Lucie Lahaie Directrice des études Retraitée Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu</p>	<p>Louis Poirier Directeur des études Retraité Cégep de Matane</p>
<p>Josée Bouchard Conseillère pédagogique (Évaluation et Recherche)/Efficacité institutionnelle et recherche Cégep Champlain</p>	<p>Carole Lanoville Professeure Retraitée Université du Québec à Montréal</p>	<p>Pierre Richard Directeur des études Retraité Collège Mérici</p>
<p>Guy Côté Directeur général Collège CDI – Administration. Technologie. Santé</p>	<p>Mireille Limoges Coordonnatrice au Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu</p>	<p>Claude Roy Directeur général Retraité Cégep André-Laurendeau</p>
<p>Hélène Dubois Directrice de la recherche et de l'analyse Retraitée Office des professions du Québec</p>	<p>Gabrielle Matte Directrice des études Collégial international Sainte-Anne</p>	<p>Robert St-Amour Professeur Retraité Collège Ahuntsic</p>
<p>Réjeanne Gagnon Conseillère pédagogique Cégep de l'Outaouais</p>	<p>Nathalie Michaud Professeure en mesures et évaluation UQAM</p>	<p>François Vasseur Conseiller pédagogique Retraité Cégep de Limoilou</p>

Comité de lecture de l'Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape – Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

<p>Jean-Philippe Bourdeau Gestionnaire Collège Greystone</p>	<p>Sylvie Lord Directrice exécutive des études Cestar Collège - Campus Sherbrooke</p>	<p>Normand W. Bernier Directeur général par intérim Collège de Technologie Ascent inc.</p>
<p>Louis Côté Professeur Retraité Collège d'Alma</p>	<p>Louis Pilote Professeur Retraité Cégep de Sainte-Foy</p>	

Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2022-2023 [du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023]

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape – Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

<p>Jean-Philippe Bourdeau Gestionnaire Collège Greystone</p>	<p>Lucie Cloutier Directrice régionale Retraitée Collège CDI – Administration. Technologie. Santé</p>	<p>Louis Côté Professeur Retraité Collège d'Alma</p>
<p>Céline Careau Directrice des études Aviron Québec Collège Technique</p>		

Antonio Crespo

Coordonnateur aux ressources humaines
Collège Unica

Michel Deguire

Directeur des études
Académie de l'Entrepreneurship

Johanne Drouin

Professeure
Retraitée
Cégep de Saint-Jérôme

Mélanie Gagnon

Professeure
Cégep de Sainte-Foy

Sylvie Lord

Directrice exécutive des études
Cestar Collège - Campus Sherbrooke

Azad Lusbaronian

Directeur général
Isart Digital Montréal inc.

Marie Paré

Professeure
Retraitée
Cégep Sainte-Foy

Louis Pilote

Professeur
Retraité
Cégep de Sainte-Foy

Normand W. Bernier

Directeur général par intérim
Collège de Technologie Ascent inc.

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges [deuxième cycle]

Dominique Blais

Directeur administratif
Collège Universel – Campus Gatineau

Denyse Blanchet

Directrice générale
Retraitée
Cégep de Chicoutimi

Guy Côté

Directeur général
Collège CDI Administration.
Technologie. Santé

Marcel Côté

Directeur général
Retraité
Cégep de Lanaudière

Pierre Luc Desmeules

Directeur adjoint aux études
Cégep Gérald-Godin

Hélène Dubois

Directrice de la recherche
et de l'analyse
Retraitée
Office des professions du Québec

Réjeanne Gagnon

Conseillère pédagogique
Cégep de l'Outaouais

Catherine Harmand

Conseillère pédagogique
Cégep de Saint-Hyacinthe

Sophie Huppé

Directrice adjointe à la Direction
des études
Collège Mérici

Lucie Lahaie

Directrice des études
Retraitée
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Carole Lanoville

Professeure
Retraitée
Université du Québec à Montréal

Vincent Larose

Directeur des études
Cégep de Granby

Mireille Limoges

Coordonnatrice au Service des
programmes, de la réussite éducative
et de la recherche
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Gabrielle Matte

Directrice des études
Collégial international Sainte-Anne

Maurice Piché

Directeur général
Retraité
Collège de Bois-de-Boulogne

Claude Roy

Directeur général
Retraité
Cégep André-Laurendeau

Robert St-Amour

Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

Pierre Richard

Directeur des études
Retraité
Collège Mérici

François Vasseur

Conseiller pédagogique
Retraité
Cégep de Limoilou

Annexe III - Méthodologie

Les taux de satisfaction et d'appréciation sont mesurés à partir des résultats issus des questionnaires administrés aux publics concernés au cours de l'année.

Un envoi est réalisé auprès des collègues qui ont déposé un document pour évaluation au semestre précédent. Ainsi, en début d'année calendaire, un sondage est envoyé à toutes les directions générales d'établissement qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation dans les six derniers mois (entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre). De même, au début du mois de juin, un envoi similaire est fait auprès des directions qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Ce sondage est expédié de la boîte courriel du Secrétariat général afin de souligner aux collègues l'importance de leur rétroaction pour la Commission. Un sondage par collègue doit être effectué. Chaque sondage contient un ou des énoncés pour lesquels chaque établissement répondant doit indiquer son degré d'accord (tout à fait en accord; en accord; en désaccord; tout à fait en désaccord). En 2022-2023, les sondages ont été révisés légèrement afin de faciliter la comptabilisation des résultats ainsi qu'à mieux desservir les besoins organisationnels. Les répondants peuvent juger une question non applicable et, dans ce cas, leur réponse n'est pas comptabilisée dans les résultats. Les sondages permettent aux collègues concernés de se prononcer quant au niveau de satisfaction relatif aux cadres de référence et outils d'autoévaluation mis à leur disposition ainsi qu'aux mesures d'accompagnement offertes et à leurs modalités de déploiement. Les experts ayant participé à des visites sont également sollicités. Les informations recueillies permettent d'apporter un regard qualitatif sur les mesures entourant la formation des experts afin qu'ils soient prêts à participer à une visite. Enfin, les sondages concernant la satisfaction à l'égard des rencontres d'information sont administrés à la fin de chaque séance.

Annexe IV

Comité de liaison

Membres du comité de liaison au 31 mars 2023

Membres du réseau collégial

Marie Barrette

Coordonnatrice de la formation continue
Cégep de Valleyfield

Guy Côté

Directeur régional
Collège CDI Administration.
Technologie. Santé

Mathieu Lépine

Coordonnateur des affaires pédagogiques
Fédération des cégeps

Patrick Bérubé

Directeur général
Association des collèges privés du Québec

Patrick Desbois-Collins

Directeur de la formation technique
École de l'Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

Gabrielle Matte

Directrice des études
Collégial international Sainte-Anne

Nathalie Cauchon

Directrice des études
Cégep de Trois-Rivières

René Dolce

Directeur des ressources humaines
Cégep Edouard-Montpetit

Éric Millette

Directeur général
Cégep de Shawinigan

Membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Denis Rousseau

Président

Gordon Brown

Commissaire

Nathalie Savard

Directrice et secrétaire générale

Éric Aubin

Commissaire

Edith Joyal

Commissaire

Annexe V

Rapports d'évaluation adoptés en 2022-2023

Légende :

* Rapport transmis à l'établissement après le 30 juin 2023.

¹ Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et de l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des établissements privés non subventionnés.

² Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et le suivi de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité (premier cycle).

³ Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation institutionnelle et le suivi de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité (premier cycle).

Efficacité des systèmes d'assurance qualité, premier cycle [1 rapport]

Rapport définitif [1]

Établissement privé non subventionné (1)

Musitechnic Formation

Efficacité des systèmes d'assurance qualité, deuxième cycle [10 rapports]

Rapports préliminaires [6]

Établissements publics (5)

Collège Dawson

Cégep Limoilou

Cégep Marie-Victorin

Cégep de Rivière-du-Loup

Cégep de Saint-Jérôme

Établissement privé subventionné (1)

Collège Jean-de-Brébeuf

Rapports définitifs [4]

Établissements publics (2)

Cégep de Saint-Jérôme*

Cégep Shawinigan

Établissements privés subventionnés (2)

Collège André-Grasset

Collège LaSalle

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape – Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes [8 rapports]

Rapports préliminaires [4]

Établissements privés non subventionnés (4)

Cargair ltée

Collège Avalon

Collège Greystone

Sélect Aviation

Rapports définitifs [4]

Établissements privés non subventionnés (4)

Centre de formation collégial

en techniques équines du Québec

Collège Avalon

Collège Greystone

Passport Hélico

Plans stratégiques des cégeps incluant le plan de réussite [12 rapports]

Collège de Bois-de-Boulogne – Actualisation	Cégep de Lévis*	Cégep de Shawinigan
Cégep Édouard-Montpetit – Actualisation	Cégep de Limoilou	Cégep de Trois-Rivières
Cégep Garneau*	Collège de Maisonneuve - Actualisation	Cégep Vanier
Cégep John Abbott - Actualisation	Cégep de Rivière-du-Loup	
	Collège de Rosemont - Actualisation	

Plans de réussite des collèges privés subventionnés [4 rapports]

Collège Bart (1975)	Collège Lafèche
Collège Centennial	Collège O'Sullivan de Montréal

Politiques institutionnelles [34 rapports]

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [19]

Établissements publics (3)

Cégep André-Laurendeau*
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Champlain - Saint-Lambert

Établissements privés subventionnés (4)

Collège Bart (1975)
Collège Bart (1975)*
Collège O'Sullivan de Montréal*
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (11)

Académie de l'Entrepreneurship
Collège April-Fortier
Collège CDI Administration.
Technologie. Santé
Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc.
Collège de photographie Marsan
Collège l'Avenir de Rosemont inc.

Collège l'Avenir de Rosemont inc.*
Collège Salette/ESMA École supérieure des métiers artistiques
Collège St-Michel
École Pivaut Montréal inc.
Institut Élite de Montréal

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [15]

Établissements publics (4)

Collège d'Alma
Cégep de Jonquières
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Shawinigan

Établissements privés subventionnés (2)

Collège Lafèche

École de musique Vincent d'Indy

Établissements privés non subventionnés (9)

Académie de l'Entrepreneurship
Collège April-Fortier
Collège CDI Administration.
Technologie. Santé

Collège CDI Administration.
Technologie. Santé
Collège Cumberland
Collège Kensley inc.
Collège l'Avenir de Rosemont inc.
Collège national de science et technologie inc.*
Institut Élite de Montréal

Suites données aux recommandations de la Commission [26 rapports pour 29 suivis]

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [6]

Cégep Vanier ²	Collège Salette/ESMA École supérieure des médias artistiques	Campus Macdonald
Académie de l'Entrepreneurship	Institut Trebas Québec inc. ¹	
Collège April-Fortier		

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des établissements privés non subventionnés [1]

Institut Trebas Québec inc.¹

Évaluation institutionnelle [1]

Cégep de Trois-Rivières³

Efficacité des plans stratégiques [1]

Cégep Vanier

Évaluation des plans stratégiques [1]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Évaluation de programme [1]

Cégep Champlain – St. Lawrence

Efficacité du système d'assurance qualité, premier cycle [16]

Collège Ahuntsic
Cégep Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep de Granby*
Cégep John Abbott
Cégep de Lanaudière

Collège Lionel-Groulx*
Collège Montmorency*
Cégep de St-Félicien
Cégep de Trois-Rivières³
Cégep Vanier
Cégep Vanier²

Cégep de Victoriaville
Collège O'Sullivan de Québec*
Collège TAV
Collège de l'immobilier du Québec

Annexe VI

Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2023

1. Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

1.1 Évaluation du premier cycle [85 établissements]

Processus d'évaluation terminé [52]

Établissements publics (23)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 Cégep André-Laurendeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Cégep Édouard-Montpetit
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Cégep Gérald-Godin
 Cégep de La Pocatière
 Cégep Limoilou
 Collège de Maisonneuve
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep de Rimouski
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Saint-Hyacinthe
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Shawinigan

Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Collège de Valleyfield

Établissements privés subventionnés (15)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège Bart (1975)
 Collège Ellis
 Collège international des Marcellines
 Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Laffèche
 Collège LaSalle
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège O'Sullivan de Québec
 Collège Universel – Campus de Gatineau
 École de musique Vincent-d'Indy
 École nationale de cirque
 Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (13)

Académie de l'Entrepreneurship
 Collège April-Fortier
 Collège CDI - Administration. Technologie. Santé
 Collège d'enseignement en immobilier inc.
 Collège de photographie Marsan
 Collège Herzing
 Collège Inter-Dec
 Collège Technique de Montréal inc.
 École nationale de l'humour
 Institut d'enregistrement du Canada
 Institut supérieur d'informatique (ISI)
 Institut Trebas Québec inc.
 Musitechnic Formatin

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [33]

Établissements publics (25)

Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep Champlain
 Cégep de Chicoutimi
 Cégep Garneau
 Cégep de Granby
 Collège Héritage
 Cégep John Abbott
 Cégep de Jonquière
 Cégep de Lanaudière
 Cégep de Lévis-Lauzon
 Collège Lionel-Groulx
 Cégep de Matane

Collège Montmorency
 Cégep de l'Outaouais
 Collège de Rosemont
 Cégep de Saint-Laurent
 Cégep de Sept-Îles
 Cégep de St-Félicien
 Cégep de Thetford
 Cégep de Trois-Rivières
 Cégep Vanier
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (4)

Collège Centennial

Collège Marianopolis
 Collège TAV
 Institut Teccart

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège de l'immobilier du Québec
 Collège MultiHexa Saguenay/
 Lac Saint-Jean
 Collège Salette/ESMA École supérieure des médias

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de technologie agroalimentaire

Collèges exemptés [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

École de danse contemporaine de Montréal
 (situation particulière)

École de danse de Québec (situation particulière)

1.2 Évaluation du deuxième cycle [81 établissements]

Processus d'évaluation terminé [4]

Établissements publics (2) Cégep de Saint-Jérôme Cégep de Shawinigan	Établissements privés subventionnés (2) Collège André-Grasset Collège LaSalle
---	--

Rapports préliminaires transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [5]

Établissements publics (4) Collège Dawson Cégep Limoilou	Cégep Marie-Victorin Cégep de Rivière-du-Loup	Établissement privé subventionné (1) Collège Jean-de-Brébeuf
---	--	--

Rapport préliminaire en cours d'élaboration [5]

Établissements publics (4) Collège de Bois-de-Boulogne Cégep Garneau	Cégep de Sainte-Foy Cégep de Trois-Rivières	Établissement privé subventionné (1) Collège Lafèche
---	--	--

Rapport d'autoévaluation reçu et visite à réaliser [6]

Établissements publics (5) Cégep Beauce-Appalaches Collège Lionel-Groulx	Cégep de Rimouski Cégep de Saint-Hyacinthe Cégep de Saint-Laurent	Établissement privé subventionné (1) Campus Notre-Dame-de-Foy
---	---	---

Rapports d'autoévaluation attendus [61]

Établissements publics (33) Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Collège Ahuntsic Collège d'Alma Cégep André-Laurendeau Cégep de Baie-Comeau Cégep Champlain Cégep de Chicoutimi Cégep de Drummondville Cégep Édouard-Montpetit Cégep de la Gaspésie et des Îles Cégep Gerald-Godin Cégep de Granby Collège Héritage Cégep John Abbott Cégep de Jonquière Cégep de La Pocatière Cégep de Lanaudière Cégep de Lévis Collège de Maisonneuve Cégep de Matane Collège Montmorency Cégep de l'Outaouais Collège de Rosemont Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Cégep de Sept-Îles Cégep de Sherbrooke Cégep de St-Félicien Cégep de Sorel-Tracy Cégep de Thetford Cégep de Valleyfield Cégep Vanier Cégep de Victoriaville Cégep du Vieux Montréal Établissements privés subventionnés (13) Collège Bart (1975) Collège Centennial Collège Ellis Collège Marianopolis Collège Mérici Collège O'Sullivan de Montréal Collège O'Sullivan de Québec Collège TAV Collège Universel École de musique Vincent-d'Indy École nationale du cirque Institut Teccart Séminaire de Sherbrooke	Établissements privés non subventionnés (13) Académie de l'Entrepreneurship Collège April-Fortier Collège CDI Administration. Technologie. Santé Collège de l'Immobilier du Québec Collège de photographie Marsan Collège d'enseignement en immobilier Collège Herzing Collège MultiHexa Saguenay/ Lac Saint-Jean Collège Salette//ESMA École supérieure des médias Collège Unica École nationale de l'humour Institut d'enregistrement du Canada Institut Trebas Québec inc. Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2) Institut de technologie agroalimentaire du Québec Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
--	---	---

1.3 Évaluation pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable

Rapports d'autoévaluation attendus [7]

Établissement privé subventionné (1) Collégial international Sainte-Anne	Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. Collège St-Michel Isart Digital Montréal inc. Lachute Aviation	Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1) Campus MacDonald
Établissements privés non subventionnés (5) Air Richelieu		

2. Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité [35 établissements]

Le nombre de collèges pour cette opération évoluera en fonction de la création de nouveaux établissements, de la fermeture ou du regroupement d'établissements ou du renouvellement de permis.

2.1. Approche préalable intégrale [12 établissements]

Processus terminé [7]

Établissements privés subventionnés (2) Collégial international Sainte- Anne Collège André-Grasset (École de sténographie judiciaire du Québec)	Établissements privés non subventionnés (5) Air Richelieu Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. Collège St-Michel	Isart Digital Montréal inc. Lachute Aviation
---	---	---

Suites attendues [5]

Établissements privés non subventionnés (4) Centre de formation collégial en techniques équinées du Québec	Collège Canada inc. Collège des Technologies de l'Information de Montréal Hélicraft	Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1) Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
--	---	--

2.2. Approche préalable, première étape – Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes [23 établissements]

Processus terminé [3]

Établissements privés non subventionnés (3) Collège Avalon	Collège Greystone Passport Hélico
--	--------------------------------------

Rapports préliminaires transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [2]

Établissements privés non subventionnés (2) Cargair Itée Collège Select Aviation

 Rapports dans leur version préliminaire en cours d'élaboration [4]

**Établissements privés
non subventionnés (4)**
Collège d'aéronautique

Collège Cestar – Montréal
Eid Air Aviation inc.

Rubika, École supérieure de création
numérique appliquée à l'animation,
au design et au jeu vidéo inc.

 Rapport d'autoévaluation reçu et visite à faire [1]

**Établissement privé
non subventionné (1)**
École de management INSA

 Rapports d'autoévaluation attendus [13]

**Établissements privés
non subventionnés (13)**
Campus d'effets visuels inc.
Collège Cestar – Campus LaSalle
Collège Cestar – Campus Sherbrooke

Collège Cumberland
Collège de l'Avenir de Rosemont
Collège de pilotage Saint-Hubert inc.
Collège de Technologie Ascent inc.
Collège iFly inc.

Collège Kensley
Collège Milestone inc.
Collège national de science
et de technologie inc.
École Pivaut Montréal inc.
Institut Élite de Montréal

Annexe VII

Évaluation de l'efficacité potentielle - Politiques et plans évalués en 2022-2023

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [19 politiques]

Établissements	Jugement
Établissements publics [3]	
Cégep André-Laurendeau	Satisfaisant
Cégep de Baie-Comeau	Satisfaisant
Cégep Champlain – Saint-Lambert	Satisfaisant
Établissements privés subventionnés [4]	
Collège Bart [1975]	Satisfaisant
Collège Bart [1975]	Satisfaisant
Collège O'Sullivan de Montréal	Satisfaisant
Séminaire de Sherbrooke	Partiellement satisfaisant
Établissements privés non subventionnés [11]	
Académie de l'Entrepreneurship	Entièrement satisfaisant
Collège April-Fortier	Entièrement satisfaisant
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	Satisfaisant
Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc.	Satisfaisant
Collège de photographie Marsan	Satisfaisant
Collège l'Avenir de Rosemont inc.	Satisfaisant
Collège Salette/ESMA École supérieure des métiers artistiques	Satisfaisant
Collège Saint-Michel	Entièrement satisfaisant
École Pivaut Montréal inc.	Satisfaisant
Institut Élite de Montréal	Entièrement satisfaisant
Établissement gouvernemental ou universitaire [1]	
Campus Macdonald	Satisfaisant

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [15 politiques]

Établissements	Jugement
Établissements publics [4]	
Collège d'Alma	Partiellement satisfaisant
Cégep de Jonquière	Satisfaisant
Cégep de Saint-Jérôme	Entièrement satisfaisant
Cégep de Shawinigan	Entièrement satisfaisant
Établissements privés subventionnés [2]	
Collège Laflèche	Entièrement satisfaisant
École de musique Vincent-d'Indy	Satisfaisant
Établissements privés non subventionnés [9]	
Académie de l'Entrepreneurship	Entièrement satisfaisant
Collège April-Fortier	Entièrement satisfaisant
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	Satisfaisant
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	Entièrement satisfaisant
Collège Cumberland	Insatisfaisant
Collège Kensley inc.	Entièrement satisfaisant
Collège l'Avenir de Rosemont	Entièrement satisfaisant
Collège national de science et technologie inc.	Partiellement satisfaisant
Institut Élite de Montréal	Entièrement satisfaisant

Première PIEA attendue⁸ [2]**Établissements privés non subventionnés (2)**

Collège iFly inc.
Collège Milestone inc.

Établissement n'ayant pas transmis sa PIEA dans les délais attendus [1]

Établissement privé non subventionné (1)

Collège Cestar - LaSalle

Première PIEP attendue⁹ [4]**Établissements privés non subventionnés (4)**

Collège Cestar - LaSalle
Collège iFly inc.
Collège Milestone inc.
École Pivault Montréal

8. Les collèges ont un délai d'un an, après l'entrée en vigueur de leur permis, pour transmettre leur première PIEA.

9. Les collèges ont un délai de deux ans, après l'entrée en vigueur de leur permis, pour transmettre leur première PIEP.

Plans stratégiques et plans actualisés des cégeps [12 plans ou actualisations]

Établissements	Jugement
Collège de Bois-de-Boulogne – Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptible d'en assurer l'efficacité.
Cégep Édouard-Montpetit – Actualisation	De qualité, demeure conforme aux dispositions de la loi et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Garneau	Conforme aux dispositions de la loi et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptible d'en assurer l'efficacité.
Cégep John Abbott – Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptible d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Lévis	Partiellement conforme et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Limoilou	Partiellement conforme et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège de Maisonneuve - Actualisation	De qualité, conforme aux dispositions de la loi et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Rivière-du-Loup	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège de Rosemont – Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptible d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Shawinigan	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Trois-Rivières	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Vanier	Conforme aux dispositions de la loi et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptible d'en assurer l'efficacité.

Plans de réussite des collèges privés subventionnés [4 plans]

Établissements	Jugement
Collège Bart	Ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège Centennial	Comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège Lafleche	Ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège O'Sullivan de Montréal	Comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Annexe VIII

Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2023

Dans les annexes VIII et IX, les collèges sont présentés selon leur appellation au moment de l'évaluation.

EFFICACITÉ DES PLANS STRATÉGIQUES ET DES PLANS DE RÉUSSITE

Effacité des plans stratégiques [48 établissements]

Processus terminé [46]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Cégep John Abbott	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Collège d'Alma	Cégep de Jonquière	Cégep de Saint-Jérôme
Collège Ahuntsic	Cégep de La Pocatière	Cégep de Saint-Laurent
Cégep André-Laurendeau	Cégep régional de Lanaudière	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Baie-Comeau	Cégep de Lévis-Lauzon	Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep Limoilou	Cégep de Sept-Îles
Collège de Bois-de-Boulogne	Collège Lionel-Groulx	Collège Shawinigan
Collège régional Champlain	Collège de Maisonneuve	Cégep de Sherbrooke
Cégep de Chicoutimi	Cégep Marie-Victorin	Cégep de Sorel-Tracy
Collège Dawson	Cégep de Matane	Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Drummondville	Collège Montmorency	Cégep de Thetford
Collège Édouard-Montpetit	Cégep de l'Outaouais	Collège de Valleyfield
Cégep Garneau	Cégep de Rimouski	Cégep de Victoriaville
Cégep Gérald-Godin	Cégep de Rivière-du-Loup	Cégep du Vieux Montréal
Cégep de Granby	Collège de Rosemont	
Collège Héritage	Cégep de Saint-Félicien	

Suites attendues [2]

Cégep de la Gaspésie et des Îles	Collège Vanier
----------------------------------	----------------

Effacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés [20 établissements]

Processus terminé [19]

Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège Laffèche	Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Collège André-Grasset	Collège LaSalle	Collège TAV
Collège Bart (1975)	Collège Marianopolis	Conservatoire Lassalle
Collège Centennial	Collège Mérici	École de musique Vincent-d'Indy
Collège Ellis	Collège O'Sullivan de Montréal	École nationale de cirque
Collège international des Marcellines	Collège O'Sullivan de Québec	Séminaire de Sherbrooke
Collège Jean-de-Brébeuf		

Suite attendue [1]

Institut Teccart

APPLICATION DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en 2005-2012 [93 établissements]

L'évaluation a touché 98 établissements. Depuis, trois d'entre eux ont cessé leurs activités collégiales, deux constituantes ont été jumelées pour un seul rapport et un autre procédera à son autoévaluation dans le cadre d'une opération qui reste encore à préciser et qui regroupera l'évaluation de l'application de cette politique et de celle relative aux programmes d'études incluant l'évaluation d'un programme. Le tableau porte donc sur la situation pour 93 établissements.

Légende :

* Collège ayant fermé avant la fin du processus.

Processus d'évaluation terminé [85]

Établissements publics (45)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont

Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège Ellis
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laffèche
Collège LaSalle
Collège international des Marcellines
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Conservatoire Lassalle
École de musique Vincent-d'Indy

École nationale de cirque
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (19)

Académie de l'Entrepreneurship
Québécois inc.
CDE Collège
Collège April-Fortier
Collège CDI – Administration. Technologie. Santé
Collège de l'immobilier du Québec
Collège d'enseignement en immobilier inc.
Collège de photographie Marsan
Collège La Cabriole
Collège Herzing
Collège Inter-Dec
Collège MultiHexa Saguenay/Lac Saint-Jean
Collège radio télévision de Québec inc.
Collège Technique de Montréal inc*
École du Show-Business
École nationale de l'humour
École nationale de théâtre du Canada
Institut d'enregistrement du Canada enr.
Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2)

Institut de technologie agroalimentaire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [8]

Établissements publics (5)

Cégep régional Champlain
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de l'Outaouais
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège Salette inc.
Musitechnic Formation

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes en 1997-2002 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. Dans le cadre de cette opération, un établissement dont le processus est terminé peut avoir reçu un rapport contenant des recommandations. Lorsque la Commission n'a pas demandé de suites explicites, le processus est considéré comme étant terminé.

Légende :

** Collèges qui devaient réaliser l'évaluation dans le cadre de l'opération 2005-2008 en évaluation de programme. Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne devait évaluer l'application de sa politique dans le cadre de cette opération. Au moment de cette opération, il n'avait pas encore élaboré sa propre politique. La Commission a finalement procédé à l'évaluation de l'application de cette dernière au moment de l'évaluation SAQC.

Processus d'évaluation terminé [81]

Établissements publics (50)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit**
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gerald-Godin **
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquière**
Cégep John Abbott
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette**
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne – Dans le cadre de l'audit sur l'efficacité du système d'assurance qualité ayant eu lieu à l'automne 2017
Cégep de La Pocatière

Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)

Collège Centennial**
Collège Ellis campus de Drummondville**
Collège Ellis campus de Trois-Rivières**
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laffèche
Collège LaSalle**
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières**
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle**
École de musique Vincent-d'Indy en 2007**
Institut Teccart**
Séminaire de Sherbrooke**

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (12)

Campus Macdonald
Conservatoires de musique et d'art dramatique (Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or, Montréal)
Institut de technologie agroalimentaire
Campus de La Pocatière
Campus de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [3]

Établissements publics (2)

Cégep de l'Outaouais**
Collège Vanier**

Établissement privé subventionné (1)

École nationale de cirque

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés [20 établissements]

L'évaluation a touché 21 établissements. À la suite de l'acquisition d'un établissement par un autre établissement ayant déjà réalisé l'autoévaluation demandée, la Commission a décidé, en décembre 2015, de dispenser le premier de cet exercice. Le tableau porte donc sur la situation pour 20 établissements.

Processus d'évaluation terminé [18]

Centre de formation collégial en techniques équines du Québec
CDE Collège
Collège April-Fortier
Collège CDI - Administration.
Technologie. Santé
Collège de l'immobilier du Québec

Collège d'enseignement en immobilier inc.
Collège de photographie Marsan
Collège Herzing
Collège Inter-Dec
Collège MultiHexa Saguenay/
Lac Saint-Jean
Collège radio télévision de Québec inc.

Collège Technique de Montréal inc.
École de danse de Québec
École du Show-Business
École nationale de l'humour
Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.

Suites attendues [2]

Collège Salette inc.

Musitechnic Formation

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Opération 2005-2008 [72 établissements]

L'évaluation a touché 73 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juin 2008. Le tableau porte donc sur la situation pour 72 établissements.

Légende :

** Collèges qui, lors de l'évaluation de programme en 2005, devaient achever l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes réalisée en 1998-2002.

Processus d'évaluation terminé [71]

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit**
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin**
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette**
Cégep régional de Lanaudière

à Terrebonne**
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Sainte-Foy
Collège Shawinigan
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier**

Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Établissements privés subventionnés (20)
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial**
Collège Ellis, campus de Drummondville**
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières**
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle**
Collège international des Marcellines
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Conservatoire Lassalle**
École de musique Vincent-d'Indy**
École nationale de cirque**
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Suite attendue [1]

Établissement public (1)

Cégep de l'Outaouais**

ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE**Opération réalisée en 2000-2004 [69 établissements]**

L'évaluation a touché 70 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juillet 2003. Le tableau porte donc sur la situation pour 69 établissements.

Processus d'évaluation terminé [62]

Établissements publics (41)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège régional Champlain
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve

Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Laurent
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset

Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège Ellis, campus de Drummondville
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle
École de musique Vincent-d'Indy
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)

Campus Macdonald
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Institut de technologie agroalimentaire

Suites attendues [7]

Établissements publics (7)

Cégep de Chicoutimi
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de l'Outaouais
Collège de Rosemont

Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières

Annexe IX

Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2023

Évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études en 1997-2000 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. La formation générale a été réévaluée dans ces trois écoles relevant du Cégep Marie-Victorin au cours de l'année 2002-2003 : Campus Beth Jacob, Chaya Mushka et Torah and Vocational Institute. Cette opération s'est terminée le 6 mai 2021.

Processus d'évaluation terminé [84]

Établissements publics (60)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Centre d'études collégiales de Carleton (Gaspésie)
Cégep de Granby– Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
- Centre d'études collégiales en Charlevoix (Jonquière)
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep de La Pocatière
- Centre d'études collégiales de Montmagny
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx

Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep Marie-Victorin :
- Campus Beth Jacob et Chaya Mushka
- Torah and Vocational Institute
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rimouski
Centre matapédien d'études collégiales (Rimouski)
Institut maritime du Québec (Rimouski)
Collège de Rosemont
- Cégep@distance (Rosemont)
Cégep de Saint-Félicien
- Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
- Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville

Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège d'affaires Ellis inc.
Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafleche
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle
Institut Teccart
École commerciale du Cap
École de musique Vincent-d'Indy
Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)

Campus Macdonald
Conservatoire de musique de Montréal
Conservatoire de musique de Québec
Institut de technologie agroalimentaire
- Campus de La Pocatière
- Institut de technologie agroalimentaire
- Campus de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Évaluation des programmes *Techniques administratives et Coopération* en 1996-1999 [59 établissements]

L'évaluation a touché 67 établissements. Le tableau porte sur les 59 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon

Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles

Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (6)

Collège d'affaires Ellis inc.
Collège de L'Assomption
Collège Bart (1975)
Collège LaSalle
Collège O'Sullivan de Montréal
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (2)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.
Collège de l'immobilier du Québec

Évaluation de programme conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 2001-2003 [8 établissements]

L'évaluation a touché 19 établissements. Le tableau porte sur les huit établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015. L'École du Show-Business a réalisé la deuxième autoévaluation demandée dans le cadre de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et l'évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés.

Processus d'évaluation terminé [8]

Collège CDI – Administration, Technologie, Santé
CDE Collège

Collège Herzing
Collège Inter-Dec
École du Show-Business

Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informatique (ISI)

Évaluation de programme conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 1997-1999 [11 établissements]

L'évaluation a touché 23 établissements. Le tableau porte sur les 11 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 19 juin 2008.

Académie internationale du design et de la technologie
Collège April-Fortier
Les Ateliers de danse moderne de Montréal inc.

Collège de photographie Marsan
Collège Inter-Dec
Collège radio télévision de Québec inc.
Collège Salette inc.
Collège Technique de Montréal inc.

École nationale de l'humour
École nationale de théâtre du Canada
Musitechnic services éducatifs inc

Évaluation du programme *Sciences humaines en 1995-1997* [61 établissements]

L'évaluation a touché 64 établissements. Le tableau porte sur les 61 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière

Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales
à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier
(Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent

Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (10)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège de L'Assomption
Collège Centennial
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laffèche
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Séminaire de Sherbrooke

Évaluation des programmes d'informatique en 1994-1996 [49 établissements]

L'évaluation a touché 54 établissements. Le tableau porte sur les 49 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (47)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquière
Cégep John Abbott
Cégep de Joliette-De Lanaudière

Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles

Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège CDI
Collège Herzog

Évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* en 1994-1996 [31 établissements]

Cette opération d'évaluation s'est terminée le 11 février 2003.

Établissements publics (28)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de Jonquière
Cégep Marie-Victorin
Cégep Marie-Victorin – Campus Beth Jacob
Cégep de Matane
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante

Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (3)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de L'Assomption
Collège Lafèche

Traitement intégré des suivis aux recommandations de la Commission

Entreprise en 2013, l'approche de traitement intégré des suivis aux recommandations visait les collèges ayant plusieurs recommandations découlant d'opérations antérieures à SAQC. Elle avait pour but d'accompagner ces collèges en leur proposant des pistes efficaces dans le traitement des recommandations en vigueur et de mener à terme la réalisation de l'ensemble des opérations d'évaluation. En 2018, alors que le premier cycle SAQC était bien avancé, la Commission a choisi d'harmoniser les exigences des suivis avec cette opération. La Commission a donc revu ses modalités et a publié de nouvelles lignes directrices. Celles-ci se sont appliquées à toutes les recommandations en vigueur, incluant celles regroupées dans un traitement intégré des suivis. Ainsi, l'approche intégrée de traitement des suivis a pris fin à l'automne 2021, alors que trois des dix collèges qui étaient visés avaient des recommandations encore en vigueur.

Établissements concernés	Opérations d'évaluation touchées	Suites satisfaisantes dans le cadre du traitement intégré des suivis
Établissements publics [6]		
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale.	Oui
Cégep André-Laurendeau	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale, <i>Techniques administratives</i> .	Oui
Collège de Maisonneuve	Formation générale, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'hygiène dentaire</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.	Oui
Cégep de l'Outaouais	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), évaluation institutionnelle, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	
Cégep de Saint-Hyacinthe	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle.	Oui
Collège Vanier	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, formation générale, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'inhalothérapie</i>), évaluation institutionnelle, efficacité du plan stratégique.	
Établissements privés subventionnés [3]		
Collège Centennial	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences humaines</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	Oui
Institut Teccart	Évaluation institutionnelle, plan de réussite, Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et son application, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
Séminaire de Sherbrooke	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, formation générale, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
Établissement relevant d'un ministère ou d'une université [1]		
Campus Macdonald	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	

Annexe X

Publications de la Commission depuis 1993

Plans stratégiques

- *Plan stratégique 2020-2025* – (2020)
- *Plan stratégique transitoire 2018-2020* – (2018)
- *Plan stratégique 2012-2017* – (2013)
- *Plan stratégique 2007-2012* – (2007)

Documents d'orientation

- *Pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable - Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation* (2022)
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – Version définitive* (2022)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts* (2021)
- *Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts* (2021)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence* — (Troisième édition, 2021)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence* (Troisième édition 2021)
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial - Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation : version préliminaire* (2019) ; version transitoire (2020)
- *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence* (Troisième édition, 2020)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition 2019)
- *Modalités de suivi : Recommandations émises dans le cadre du 1^{er} cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2019)
- *Nouvelles modalités de suivi – Recommandations antérieures à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2018)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois – Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition, 2015)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois – Orientations et cadre de référence* (2013)
- *Approche intégrée du traitement des suivis des collèges* (2013)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence* — (Deuxième édition, 2012)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (Deuxième édition, 2011)
- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)

- *La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations* (Deuxième édition, 2009)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Orientations retenues pour l'évaluation de l'application des politiques d'évaluation des apprentissages* (2006)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales* (1994)
- *L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (1994)

Versions anglaises

- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement : Framework* (Third edition, 2021)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems : Guidelines and Framework* (Third Edition, 2021)
- *A second cycle for continuous improvement of the quality of college education. Evaluating the effectiveness of quality assurance systems in Québec colleges. Guidelines, framework, and self-evaluation guide. Interim version (2020) ; Preliminary version (2019)*
- *Evaluating Institutional Policies for the Evaluation of Academic Programs : Third edition* (2020)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems in New Colleges : Guideline and Framework* (Second edition, 2019)
- *Evaluating the effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges – Orientations and Framework* (2013)
- *The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations* (Second edition 2009)
- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cégeps* (2008)
- *Guidelines for evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)
- *Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Programs of Studies — General Guidelines* (1994)

Guides d'évaluation

- *Autoévaluation de programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC)* (2010)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (2001)
- *L'évaluation institutionnelle* (2000)
- *La composante de la formation générale des programmes d'études* (1997)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (1997)

- *Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00) (1996)*
- *Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00) (1996)*
- *Le programme de Sciences humaines — (1995)*
- *Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (1994)*
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde (1994)*
- *Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique (1994)*

Versions anglaises

- *The Institutional Evaluation — (2000) The General Education component of Programs of Studies — (1997)*
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors (1996)*
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors (1996)*
- *The Social Science Program (1995)*
- *General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (1994)*
- *The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology (1994)*

Cadres d'analyse

- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés (2010)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés (2008)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps (2008)*
- *Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2006)*

Versions anglaises

- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges (2008)*
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cégeps (2008)*
- *Evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement) (2006)*

Rapports synthèses

- *Établissements privés non subventionnés - Évaluation d'un programme et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (2015)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques et des plans de réussite (2014)*
- *L'application des politiques d'évaluation des apprentissages – Pour des évaluations justes et équitables (2012)*
- *L'évaluation de programmes du renouveau de l'enseignement collégial (2009)*
- *Évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges (2004)*
- *L'exercice des responsabilités dans les collèges : une première évaluation institutionnelle (2004)*

- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés (2001-2002) (2003)*
- *Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (2002)*
- *Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études (2001)*
- *Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives (1999)*
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés – Première évaluation 1997-1999 (1999)*
- *Évaluation du programme de Sciences humaines (1997)*
- *Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde (1996)*
- *Évaluation des programmes d'Informatique (1996)*
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse (1996)*
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse (1995)*

Version anglaise

- *Summary report – Evaluation of the Implementation of the General Education Component of Programs of Studies (2001)*

Bilans de l'opération sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité

- *Bilan de la phase de validation du deuxième cycle SAQC (2022)*
- *Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois Version Web seulement (2022)*
- *Bilan des résultats de l'an 5 du premier cycle d'audit 2018-2019 - Version Web seulement (2020)*
- *Bilan des résultats de l'an 4 du premier cycle d'audit 2017-2018 - Version Web seulement (2019)*
- *Bilan des résultats de l'an 3 du premier cycle d'audit 2016-2017 – Version Web seulement (2018)*
- *Bilan des résultats de l'an 2 du premier cycle d'audit 2015-2016 – Version Web seulement (2017)*
- *Bilan des résultats de l'an 1 du premier cycle d'audit 2014-2015 (2016)*
- *Bilan de la phase de validation — version Web seulement (2015)*

Rapports annuels

- *Rapports annuels et rapports annuels de gestion : 1993-1994 à 2021-2022*

Autres publications

- *La Commission a 30 ans ! (2023)*
- *Politique de gestion et d'utilisation des réseaux sociaux (2022)*
- *Politique linguistique (2021)*
- *Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Révision du mécanisme de recours concernant les rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – Version Web seulement (2017)*

- *Mémoire sur le projet de création d'un Conseil des collèges du Québec et d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales – Version Web seulement* (2016)
- *Plan d'action de développement durable 2016-2020 — Version Web seulement* (2016)
- *Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés – Évolution des indicateurs et faits marquants 2000-2013 — Version Web seulement* (2014)
- *La culture d'évaluation dans les collèges – Vingt ans d'expérience partagée* (2014)
- *Plan d'action de développement durable 2010-2015 — Version Web seulement* (révisé en décembre 2013)
- *Le développement de la culture de l'évaluation dans les collèges – État de situation* (2012)
- *Les plans stratégiques des cégeps : un premier bilan d'évaluation* (2006)
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme. Étude de cas : L'évaluation des programmes d'études au Québec. Document réalisé conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme* (1997)

Versions anglaises

- *Revision of the Appeal Mechanism for Evaluation Reports on the Effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges*
- *Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study Evaluating Programs of Study in Québec* (1997)

Consultations

- *Tournée des collèges 2006* (2005)
- *À l'écoute des partenaires* (2006)

Version anglaise

- *2006 College Tour* (2005)

**Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial**

Québec

